



HAL
open science

Les critères de progression implicite de l'enseignement de la poésie

Charlotte Lepers

► **To cite this version:**

Charlotte Lepers. Les critères de progression implicite de l'enseignement de la poésie. Education. 2012. dumas-00750317

HAL Id: dumas-00750317

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00750317v1>

Submitted on 9 Nov 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**MASTER 2 SMEEF
SPÉCIALITÉ « PROFESSORAT DES ÉCOLES »
ANNÉE 2011/2012
SEMESTRE 4**

INITIATION À LA RECHERCHE

MÉMOIRE

NOM ET PRÉNOM DE L'ÉTUDIANT : LEPERS Charlotte
SITE DE FORMATION : Villeneuve d'Ascq
SECTION : 9

Intitulé du séminaire de recherche : Littérature
Intitulé du sujet de mémoire : Les critères de progression implicite de l'enseignement de la poésie
Nom et prénom du directeur de mémoire : GIPPET Fabienne

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01

*La colombe poignardée
et le jet d'eau*

Douces figures poignardées
MIA Chères lèvres fleuries
YETTE MAREYE
ANNIE et toi LORIE
où MARIE
vous êtes
jeunes filles
MAIS
près d'un
jet d'eau qui

Mémoire Professionnel

Sujet : *Les critères de progression implicite de l'enseignement de la poésie tout au long de l'école primaire.*

Lepers Charlotte

Séminaire de recherche : Littérature
Tuteur de mémoire : GIPPET FABIENNE



Je remercie :

- *Ma Directrice de mémoire pour ses conseils, ses encouragements.*
- *Les deux écoles dans lesquelles j'ai pu distribuer mes questionnaires professionnels.*
- *Les enseignants qui ont pris le temps de répondre à mon questionnaire.*

INTRODUCTION.....	1
I) Qu'est ce que la poésie ?	7
<i>A)</i> Les spécialistes : essai de définition	7
<i>B)</i> Mes représentations de la progression en poésie	9
1) Mes constats sur le terrain (stage)	9
II) La poésie à l'école : entre spécialistes du domaine et textes ministériels..	12
<i>A)</i> Pourquoi enseigner la poésie à l'école ?	12
<i>B)</i> Ce que disent les Instructions Officielles.....	14
III) Analyse de documents : quels critères de progression dans les ressources ministérielles ; les ouvrages pédagogiques ?.....	17
<i>A)</i> Analyse des documents ministériels :.....	17
1) Analyse des IO :	17
2) Analyse de la ressource enseignante « EDUSCOL » :.....	22
<i>B)</i> Analyse des documents d'accompagnement :.....	25
1) Les outils du ministère de l'Education Nationale :	25
2) Analyse d'ouvrages pédagogiques	31
IV) BILAN de l'analyse des documents officiels, ouvrages didactiques et pédagogiques.....	40
V) Enquête : comment font les enseignants... ?.....	44
<i>A)</i> L'élaboration d'un questionnaire.....	45
<i>B)</i> Analyse et bilan des réponses	48
VI) BILAN FINAL.....	51
<i>A)</i> Différences :	51
1) Le choix des textes :	51
2) Et dans les activités pédagogiques ?.....	52
<i>B)</i> Convergences :	53
1) Le choix du texte :	53
2) Les activités pédagogiques mises en place :	53
 CONCLUSION.....	 54
BIBLIOGRAPHIE.....	
ANNEXES.....	

Introduction

Dans mon enfance, j'ai souvenir adorer les poésies que l'enseignant nous donnait apprendre. En fredonnant des petits airs musicaux, les poésies rentraient sans grandes difficultés en tête. Je me souviens également des poèmes à composer pour certains événements tels la fête des mères, ou autres... L'imagination était un de mes atouts majeurs, dans lequel je puisais une grande source d'inspiration pour l'écriture; l'art de la rime venait alors naturellement. Ces diverses expériences poétiques m'ont profondément marquée dans les premières années de ma jeunesse et s'est poursuivie durant toute ma scolarité, si bien que j'ai choisi de faire des études littéraires. J'ai donc passé un bac littéraire et continué sur une première année de Lettres Modernes.

Même si parfois, l'écriture poétique est assez compliquée, il faut tenir compte d'un tas de règles, la versification, la métrique... celle-ci est assez complexe à analyser mais très riche littérairement. Elle met aussi en œuvre beaucoup de techniques, travaille les figures de style... c'est une forme d'art en somme. Encore maintenant, j'aime écrire des petits poèmes pour mes proches.

J'ai choisi de m'intéresser à la poésie par son omniprésence dans la scolarité d'un élève. « Enseignée » inconsciemment dès la naissance d'un nourrisson avec de petites comptines, la poésie reste présente jusqu'à l'épreuve du baccalauréat. Au cours élémentaire, celle-ci occupe une place pour le moins capitale au cours d'une scolarité, on la rencontre dans toutes les classes et à tout moment de l'année. Même si dans les programmes, les poèmes n'occupent pas une place prépondérante, ils restent tout de même indispensables à l'apprentissage intellectuel.

Durant mes stages d'observation des trois cycles, j'ai pu observer les enseignants pratiquer la poésie. J'ai pu alors me questionner sur la pertinence du choix d'un poème en fonction du cycle enseigné. Cette question m'a naturellement amenée à m'en poser une autre; comment peut-on réellement établir un choix d'activités à proposer aux élèves suivant leur niveau de classe, ainsi que les compétences susceptibles d'être stimulées pour chaque niveau d'enseignement.

Je me suis également interrogée sur les différentes activités que l'on pouvait proposer aux élèves, ainsi que les compétences que l'on pouvait mobiliser, en fonction de leur niveau de classe.

Que ce soit dans les documents institutionnels, dans les ouvrages pédagogiques, ou dans les travaux de didacticiens, je n'ai pas trouvé de propositions de progression explicite concernant l'enseignement de la poésie. Cependant, je fais l'hypothèse qu'il existe des éléments de progression implicites entre le cycle 1 et le cycle 3, pour enseigner la poésie. Mon souhait est de les repérer afin de les mettre à jour et d'en mesurer l'intérêt.

Je suppose quelques critères à priori, qui seraient susceptibles d'entrer en compte dans des progressions implicites de l'enseignement de la poésie...

➤ En fonction du choix des poèmes, je me demande si :

- Le thème du poème est sélectionné en fonction du niveau de classe de l'enfant.
- La longueur du texte est-elle également un critère de sélection ? La longueur augmente-t-elle, en fonction du niveau ?
- La complexité du texte choisi va-t-elle en s'accroissant ? Le sens du poème se complexifie-t-il ? Le vocabulaire employé devient-il complexe ? Introduit-t-on des figures de style de plus en plus difficiles au fil des cycles ?

➤ En fonction des activités mises en place :

Quelles activités met-on en œuvre à tel ou tel niveau de classe ? Sont-elles toutes identiques d'un niveau à l'autre ? :

- A quel niveau commence-t-on la production de poèmes ?
- Pratique-t-on un travail d'analyse sur les poèmes à tous les niveaux ?
- A propos de la récitation : quels critères sont évalués en fonction des niveaux ?

Ce sont ces quelques points sur lesquels j'ai choisi de me concentrer pour analyser les documents institutionnels, pédagogiques, didactiques, et voir ensuite si ces critères implicites pourraient fonder une progression de l'enseignement de la poésie.

Il est possible qu'en analysant tous ces types d'ouvrages, je remarque d'autres critères, pouvant entrer en ligne, auxquels je n'ai pas pensé.

Etant donné qu'il n'existe pas actuellement de propositions de progression explicite, et je l'ai vérifié, mon but sera de chercher sur quoi se fondent les différences dans les propositions didactiques et pédagogiques selon le niveau et s'il existe finalement une progression « implicite ». Aussi, il s'agira de me rendre compte si mes suppositions de départ : le choix du texte et les différentes activités, constituent des éléments de progression effectifs.

I) Qu'est ce que la poésie ?

A) Les spécialistes : essai de définition

Dans un premier temps, pour effectuer ce travail de recherche, j'ai besoin de mieux cerner le domaine de la poésie, afin d'analyser par la suite les propositions. J'ai ainsi effectué des recherches sur la définition de la poésie auprès des spécialistes.

D'après le dictionnaire Larousse, le terme poésie vient du grec « poiêsis » et signifie création, c'est l'action de créer. J'ai lu que dans l'Antiquité, la poésie était un texte créé de toute pièce. Les auteurs qui écrivaient des poésies, faisaient parler l'imaginaire, le surréalisme. Effectivement, la définition de la poésie peut-être reprise de nos jours. Je me rends compte qu'elle peut s'adapter à l'école, l'imaginaire reste une fonction de la poésie. On attend des élèves producteurs de poèmes, qu'ils fassent parler leur imagination, qu'ils soient créatifs.

Cependant, je sais pertinemment que la poésie n'est pas que cela. Dans les dictionnaires de notre époque comme le Petit Larousse, la poésie est définie comme " l'art d'évoquer les sensations, les impressions, les émotions par un emploi particulier de la langue, utilisant les sonorités, les rythmes, les harmonies des mots et des phrases, les images, etc.... C'est un texte en vers généralement court. "

Cette définition dévoile les contraintes de la poésie, les normes formelles qu'elle nécessite, « un emploi particulier de la langue, utilisant les sonorités, rythmes... ; « un texte en vers généralement court ». On peut critiquer cette définition qui n'est pas universelle. On sait qu'il existe plusieurs types de poésie selon la forme, le rythme :

- la poésie en prose, qui n'utilise pas le vers ;

- le poème libre ou le vers libre, comme l'appelle Henri Meschonnic, elle est apparue il y a un siècle environ. Elle ne requiert pas non plus le vers, ni l'intention de faire jouer les sonorités de la langue, le poète invente lui-même la forme qu'il veut donner à son poème.

Cependant, on peut retenir « l'art d'évoquer les sensations, les impressions, les émotions ». Cette interprétation semble plus commune à tous les types de poésie. C'est un texte où sont libérés et dévoilés, les émotions, les sentiments, le vécu, de l'interprète, ses perceptions du monde, de soi....

Il existe également d'autres types de poésie, concernant les thèmes que l'on évoque dans celle-ci, les impressions que l'on veut donner : la poésie lyrique, la poésie engagée.

D'après la ressource ministérielle mis en ligne : « educol.education.fr » :

- La poésie lyrique est une forme de poésie chantée, où le poète chante ses émotions, ses aspirations, ses joies et ses peines, elle est « l'expression de sentiments personnels ». Aussi il est mentionné qu'elle « tend à l'universalité, parce que les situations et les thèmes qu'elle développe concernent tout homme, dont le poète se fait l'interprète. » Le poète écrit la plupart du temps à la première personne du singulier et est destiné à un être aimé.

Il parle des thèmes liés « à la vie affective de l'auteur, son rapport au monde, à l'évasion vers l'imaginaire ».

- La poésie engagée diverge, elle invite à « la réflexion ou à l'action » car souvent l'auteur décide de « mettre son art au service d'une cause (guerres, atteintes à des libertés, misère sociale....). »

Elle est porteuse de vérité, elle incite les êtres humains à « adhérer à une cause », elle veut survivre à travers le temps et l'espace.

Il n'existe pas une poésie mais bien de multiples formes de la poésie, ainsi que l'énonce Serge Martin¹, « Il y a la bonne et la mauvaise. Il y a la spécifique, le poème – « une poésie » comme disent souvent les « primaires » -, et la générale, la poésie qui regroupe tous les poèmes du monde entier de toutes les époques. Il y a des quantités de poésies : la poésie française et la poésie étrangère, la poésie des troubadours et la poésie symboliste, la poésie formaliste et la poésie sonore...

¹ Serge Martin est un poète, mais également un formateur IUFM et un maître de conférence. Ici, il s'agit de son ouvrage intitulé « Il y a poésie et poésie.... » in Le Français d'aujourd'hui, n°114, juin 1996, p.5-6

Il y a celle d'hier et d'aujourd'hui, la poésie classée, organisée, déjà lue et la poésie incompréhensible, difficile, qui n'est pas (encore) de la poésie. Il y a autant de poésies que de circonstances de son enseignement, la poésie à l'école maternelle (...) la poésie pour le programme du bac (...). Il y a la poésie des poètes, des spécialistes, de telle ou telle école, mouvement... et la poésie de tout le monde, des autres. Il n'y a pas la poésie. »

En définitive, il est donc difficile d'enfermer la poésie dans une définition bien précise. La poésie est très diverse, c'est aussi un langage riche de significations.

B) Mes représentations de la progression en poésie

Avant d'entrer sur le terrain et de commencer mes recherches, je m'imaginai que la poésie progressait suivant une suite d'étapes, auxquelles on rajoute au fil des classes, des nouvelles compétences à approfondir ou à acquérir. Je me représentais la poésie comme un jeu, que les enseignants utilisent dès la maternelle. Pour moi, ils apprennent aux élèves des petites comptines amusantes donc on ne peut pas encore parler de poésie. Je voyais la poésie dès l'entrée au CP, avec des poésies que les enseignants donnent à apprendre aux élèves, pour qu'ils puissent les réciter devant la classe entière et sur lesquelles ils sont évalués. Je me disais qu'au fil du temps, les poèmes choisis par les enseignants, évoluaient en difficulté, les textes devenaient de plus en plus longs et complexes. Aussi, j'imaginai que dans les dernières classes de l'école primaire, en cours moyen, on demandait d'autres exigences comme, apprendre à écrire des poèmes.

Ensuite, pour faire évoluer mes représentations initiales sur la progression dans l'enseignement de la poésie à l'école primaire, je me suis appuyée sur ce que j'ai pu constater durant mes premiers stages d'observation et de pratique accompagnée, que j'ai effectués lors de mon Master 1.

1) Mes constats sur le terrain (stage)

En cycle 1, j'ai constaté que dès l'entrée en petite maternelle, en toute petite section/petite section, on apprenait aux élèves des petites comptines de la vie quotidienne : le bonjour du matin, l'heure du midi, de la sieste, la comptine du rangement, la comptine qui réclame le silence... Toutes ces petites comptines, étaient accompagnées d'une gestuelle pour travailler la motricité fine des petits.

J'ai remarqué qu'on enseignait des comptines en fonction des saisons : automne, hiver, printemps, été, et en fonction des événements : la Toussaint, Noël, l'Épiphanie, la fête des mères, Pâques... Mon stage s'est déroulé après les vacances de la Toussaint et l'enseignante apprenait aux élèves des comptines sur l'automne.

Le but est d'apprendre et retenir un répertoire varié de petites comptines, mais également des comptines à sonorités plus complexes avec différents types de phonèmes. On attend des élèves qu'ils soient aussi capables de les prononcer correctement, en articulant bien, et qu'ils acquièrent du vocabulaire nouveau.

J'ai également effectué un stage en Moyenne et Grande section, j'ai pu observer qu'on gardait les mêmes thèmes mais qu'on demandait une difficulté supplémentaire aux élèves, en travaillant la mémorisation. A un moment donné, on leur demande de réciter la poésie du moment, devant la classe entière. Ainsi ça amène d'autres compétences comme la mémorisation, la capacité à réciter un petit texte à l'oral seul et devant toute la classe. En conséquence, on travaille aussi la capacité à savoir s'exprimer devant un groupe, on initie l'enfant à la prise de parole pour aller au-delà de sa timidité. C'est un exercice impressionnant au début, mais qui entraîne l'enfant à s'extérioriser.

➤ J'ai effectué un stage en CP mais pendant cette période, je n'ai pas eu l'occasion d'étudier comment on abordait la poésie au cycle 2. Ainsi, je n'avance que des suppositions. Je m'imagine qu'on introduit le dessin. Je conçois que chaque enfant détienne un cahier de poésie. Au début, les poésies sont collées dans le cahier, on commence par des poésies simples et courtes, qu'on fait lire aux enfants, qui apprennent seulement à lire. Ensuite, j'imagine que l'enseignante explique la poésie à l'aide des enfants et qu'elle leur demande de l'illustrer, par un dessin, pour vérifier qu'ils ont compris le texte. Je pense que les élèves deviennent indépendants et qu'on leur demande d'apprendre la poésie chez eux, ce doit être sûrement faire partie des devoirs qu'on leur donne à faire, contrairement au cycle 1. Puis, je conceptualise qu'après un délai d'apprentissage, ils doivent la réciter devant la classe.

Ainsi, au cycle 2, j'imagine qu'on introduit de nouvelles compétences, on demande aux enfants qu'ils soient capable de se représenter un texte par l'intermédiaire du dessin, en faisant également parler leur imagination.

On attend d'eux la capacité à apprendre à mémoriser eux-mêmes des textes courts puis de plus en plus longs, qu'ils soient capables de réciter un texte devant un groupe-classe et qu'ils soient capable de mettre du ton, modifier leur voix, s'imprégner du texte.

➤ Lors de mon stage en CM1, j'ai observé que chaque jour, les élèves récitaient une poésie devant le groupe-classe. J'ai demandé à l'enseignant comment il notait la récitation. Il m'a expliqué qu'il jugeait la capacité d'expression des élèves, l'intonation, la diction. Mais aussi, à chaque passage il recueille le cahier de poésie et juge la copie de la poésie ainsi que l'illustration effectuée. J'ai aussi feuilleté les cahiers des élèves en cycle 3, la poésie semble devenir également un outil de production de textes, en plus de toutes les compétences du cycle 2. Les enfants doivent se montrer désormais capables de devenir auteur de poésie.

Je m'imagine plusieurs techniques de production de texte, en jouant sur les rimes, pour développer leur capacité d'imagination, de création, d'originalité. L'objectif serait de faire varier la langue.

Je suppose aussi que l'enseignant travaille avec eux des textes d'auteurs plus connus, et qu'il étudie des textes plus complexes, plus abstraits pour développer la capacité des élèves à comprendre et interpréter des textes.

Cependant, il ne s'agit que de constats, que j'ai effectués dans seulement quelques classes. Ce que j'ai remarqué ne peut être universel, véridique pour toutes les classes, tous les enseignants, tous les niveaux. Les enseignants d'un même niveau ne travaillent pas forcément de la même manière, n'accordent pas nécessairement la même attention, ni la même priorité à l'enseignement de la poésie, les uns des autres, c'est pourquoi je nuance mes représentations.

II) *La poésie à l'école : entre spécialistes du domaine et textes ministériels*

A) *Pourquoi enseigner la poésie à l'école ?*

On sait que l'école joue un rôle primordial dans l'enseignement de la poésie. C'est effectivement l'institution scolaire qui va permettre aux élèves de découvrir ce qu'est la poésie, ce que sont des poèmes. C'est l'école qui enseigne à l'enfant cette culture poétique. Sans elle, un enfant n'ira pas de lui-même lire des ouvrages poétiques. C'est d'ailleurs une thèse qu'explore Georges Jean, « les enfants iront rarement chercher spontanément des livres de poésie s'ils n'ont pas été incités à le faire par quelqu'un : les parents, l'instituteur, un copain. Il arrive que des enfants dans les sections « jeunesse » des bibliothèques publiques demandent des livres de poésies. Tous les sondages ou enquêtes rapides(...) démontrent qu'à l'origine quelqu'un, l'institutrice ou l'instituteur, le plus souvent a le premier déclenché ce désir. » Il ajoute que « L'école peut-être un des lieux privilégiés où les enfants découvrent la poésie comme ressource vitale. » D'après Georges Jean, il est démontré que l'enseignant est effectivement la personne qui fait découvrir la poésie aux élèves. L'école a ce rôle, de donner à chacun une culture littéraire et notamment dans ce cas précis, une culture poétique, qui permettra dans le futur de faire encore résonner dans sa tête des poèmes. L'enseignement de la poésie est indispensable, dans la vie d'un individu. Elle fait partie de la culture littéraire requise. Elle s'impose à l'homme. Qui ne connaît pas dans sa vie un poème, un auteur connu ? C'est pourquoi il est stipulé, dans le document institutionnel intitulé « La poésie à l'école », ce qu'est l'enjeu de l'école dans l'enseignement de la poésie. Il faut que celle-ci (l'école) « " fasse culture ", sollicite le, les et des sens, c'est-à-dire valorise et nourrisse la capacité d'humanité de chacun. Alors, la culture constitue un fondement et une dimension de l'enseignement. » Sa mélodie, son jeu de langage, sont porteurs de messages imaginaires ou universels. Le poème permet à l'humanité de s'évader ou nous aide aussi à comprendre les heureuses ou malheureuses réalités du monde dans lequel nous vivons.

Par sa magie mélodieuse, la poésie sait atténuer les tristes authenticités des faits, tout en nous les dévoilant, pour ne pas nous les cacher et nous permettre de nous en rendre compte, dans un pays de richesses comme le nôtre. Ainsi l'expose Jean-Pierre Siméon, « ce qui est en jeu, c'est de faire vivre, à travers l'expérience poétique, une autre compréhension du monde, et faire vivre de façon intime, viscérale, qu'on ne peut pas se passer de cette compréhension du monde. »

L'école sensibilise ainsi l'élève à la beauté du texte poétique pour lui permettre de découvrir un langage nouveau et surtout différent de la langue qu'il utilise tous les jours. L'intention est aussi de mettre des mots sur ses émotions, exprimer ses sentiments car, au-delà de la sensibilisation au texte poétique, au-delà de la lecture de poèmes, l'enseignant est présent pour aider l'élève à devenir lui-même créateur, afin de lui permettre de se dévoiler. La poésie est aussi un moyen de libération. Ecrire des poèmes est l'occasion pour les enfants de libérer leur imaginaire, leur créativité. La poésie peut aussi bien être contraignante comme libre, c'est ainsi que nous le rappelle le groupe de recherche d'ECOUEEN. La poésie permet aux enfants de développer certaines compétences liées à la créativité :

- faire fonctionner, développer, enrichir l'imaginaire de l'enfant ;
- structurer cet imaginaire et ceci à travers la mise en texte c'est- à- dire la création poétique.

De ce fait, l'œuvre poétique a cette magie de participer à l'éducation de l'expression aussi bien orale qu'écrite de l'enfant. L'écriture poétique permet un enrichissement dans tous les domaines, il s'agit de :

- faire acquérir un nouveau vocabulaire aux élèves, un lexique spécifique de la poésie (vers, strophe, rimes)
- améliorer ses capacités syntaxiques, grammaticales
- comprendre les diverses figures de rhétorique,
- développer sa créativité,
- développer ses capacités à exprimer ses émotions, sentiments....

Tout comme l'expression orale contribue au développement et à la structuration de la personnalité. Elle permet à l'élève de prendre de l'assurance, prendre confiance en lui, lorsqu'il lit : l'intonation qu'il met dans son texte, le ton qu'il adopte, et aussi lors de l'exercice de récitation qui est très souvent inculqué dans les écoles.

Elle permet à l'élève en plus de travailler ses capacités d'élocution, de diction, d'aisance, ses capacités de mémorisation.

En conséquence, on peut énoncer que la poésie est considérée comme « rapport au monde, aux autres, à soi, à la langue. ».

B) Ce que disent les Instructions Officielles...

J'ai également analysé les Instructions Officielles ainsi que le tableau qui organise la progressivité des apprentissages pour chaque niveau, pour comprendre ce qu'on attendait des élèves à travers les cycles de l'école primaire. Pour ce faire, j'ai également dressé un bilan de l'évolution de la poésie depuis plusieurs années.

Ainsi, nous pouvons nous interroger sur la place que les Instructions Officielles consacraient et consacrent à la poésie.

La place de la poésie dans l'enseignement a connu une évolution. Avant 1972, la poésie n'était pas considérée en tant que telle, dans les Instructions Officielles, on parlait de « récitation » : un exercice consistant à apprendre par cœur un texte, pas forcément un poème, et à le réciter de mémoire en classe.

Cependant, en 1971, un Plan de Rénovation de l'Enseignement du Français à l'Ecole Elémentaire va faire évoluer les conceptions, et accorder une place à la poésie en tant que telle, ne bannissant cependant pas l'exercice de récitation, qui doit rester une partie de l'activité poétique. C'est ainsi qu'est apparu le terme « poésie » dans les Instructions officielles de 1972. On y suggère aux enseignants des pistes de travail autour du langage poétique : « les lectures de un ou plusieurs poèmes [...] par le maître ou par des enfants sensibles à la poésie. » L'intention est également de se servir de ces lectures pour les apprendre aux élèves et leur constituer un répertoire poétique. Mais les activités restent toujours très axées sur l'oral et aucune compétence écrite n'est attendue.

A l'heure actuelle, la place de la poésie a nettement évolué.

➤ Ainsi dès la maternelle, les Instructions officielles stipulent, qu'au-delà de l'exercice de mémorisation et de récitation, la poésie permet de développer de nombreuses compétences dans différents domaines.

En effet, on se sert de la poésie pour solliciter l’imaginaire des élèves, développer des aptitudes langagières et interprétatives, et permettre « l’apprentissage de la vie en collectivité, par la socialisation et la découverte de soi. ». Bien que l’oral soit l’outil primordial en maternelle, les Instructions officielles précisent que la pratique d’une écriture collective est préconisée par le biais de la dictée à l’adulte.

➤ Pour l’entrée à l’école élémentaire, et plus précisément au cycle 2, les Instructions Officielles accordent toujours à l’exercice de récitation une place prépondérante. Les capacités de mémorisation attendues excluent l’oubli ou la substitution des éléments constituant le poème appris. De plus, on insiste sur le nombre de poèmes qui doivent être appris aux élèves en une année scolaire : une dizaine. Cependant, le travail de l’interprétation et l’intonation devient, à la fin du cycle 2, omniprésent dans l’exercice de récitation. Ainsi, dans les tableaux, qui organisent la progressivité des apprentissages pour chaque niveau, les élèves doivent être capables de :

✓ En CP : « Réciter des comptines ou de courts poèmes (une dizaine) en ménageant des respirations et sans commettre d’erreur (sans oubli ou substitution). »

✓ En CE1 : « Réciter des textes en prose ou des poèmes (une dizaine), en les interprétant par l’intonation. ».

Aussi, une compétence en matière d’écriture est requise pour le CE1 :

✓ « Copier avec soin, en respectant la mise en page, un texte en prose ou poème appris en récitation ; réaliser un dessin pour l’illustrer. »

➤ Au cycle 3, l’exercice de récitation garde une place indispensable car il permet de faire travailler la mémoire, qui reste une faculté essentielle à tout apprentissage, et permet d’élargir la culture générale des élèves.

On insiste aussi fortement sur les capacités des élèves à interpréter et réciter des textes aussi bien lus qu’appris, mais aussi de mettre le ton dans la voix,

✓ « Etre capable de restituer au moins dix textes (de prose, de vers ou de théâtre) parmi ceux qui ont été mémorisés », « dire quelques-uns de ces textes en proposant une interprétation (et en étant susceptible d’explicitier cette dernière) ».

Au cycle 3, en prolongement avec le CE1, les programmes mettent également l'accent sur l'acquisition des compétences d'écriture, en CE2 :

✓ « Copier avec soin, en respectant la mise en page, un texte en prose ou poème appris en récitation ».

Cependant, cette compétence n'est pas répétée pour les niveaux qui suivent, car il faut savoir que pour chaque niveau, les connaissances et compétences acquises dans la classe antérieure sont à consolider.

Ce n'est que dès le CM1, que le déploiement de compétences en lecture est suggéré :

✓ « Saisir l'atmosphère ou le ton d'un texte descriptif, narratif ou poétique, en s'appuyant en particulier sur son vocabulaire. »

Pour finir, au cycle 3, travailler autour de l'écrit poétique est une demande formulée par les Instructions Officielles de 2008. Elle apparaît au cycle 3. Ainsi, la banque de poèmes apprise depuis la maternelle va servir d'outils formidables pour aborder la production écrite. Le but de la poésie vise à former des enfants lecteurs et producteurs de poèmes, c'est pourquoi la confrontation aux textes poétiques est nécessaire pour permettre aux élèves de s'habituer à la structure complexe de la poésie, ses règles... et ainsi d'être capable d'élaborer des créations poétiques. Mais cette compétence n'est formulée que pour le CM2 dans le tableau des progressions :

✓ « Ecrire un fragment de texte poétique en obéissant à une ou plusieurs règles précises et en référence à des textes poétiques lus et dits ».

Les Instructions Officielles de 1995 développent davantage l'intérêt de l'écriture poétique, il est précisé dans le domaine de « La maîtrise de la langue », que " la compréhension du texte n'est pas l'unique but que l'on puisse poursuivre, en particulier face à des œuvres poétiques [...] ". L'objectif est aussi " d'aller au partage des émotions morales ou esthétiques, vers la prise de conscience que l'écriture est un procédé susceptible de produire des effets puissants [...], de donner sens à des paroles dénuées de toute urgence sociale et de toute activité fonctionnelle ".

Le poète écrit pour inviter à la réflexion, il écrit sur une multitude de thèmes. Cependant, tous les thèmes sont-ils destinés à toutes les tranches d'âge ?

Aussi, à l'école la poésie est indispensable car elle déploie toute une série de compétences liées à l'expression orale, l'interprétation, la mémorisation, à la créativité, l'expression écrite... : mais quelles activités mises en œuvre pour quel niveau de classe ?

Si l'on enseigne la poésie à l'école primaire c'est parce que c'est également une demande formulée dans les Instructions officielles, cela fait partie des aptitudes que doivent faire acquérir les enseignants, aux élèves, tout au long de l'école primaire. Ce document ministériel permet de guider le professeur des écoles sur les compétences qu'il doit développer chez les élèves, en fonction du cycle.

Dans une seconde partie, je vais, dans un premier temps m'attacher à analyser les documents et ressources mis à disposition, pour les enseignants, par l'Education Nationale, puis, les ouvrages didactiques et pédagogiques, dans le but d'essayer de voir si le choix des poèmes en fonction du thème, de la longueur, de la complexité du texte ainsi que les activités mises en œuvre comme l'évaluation de la récitation, le travail d'analyse, la production de poèmes, seraient des critères de progression implicite sur l'enseignement de la poésie.

III) Analyse de documents : quels critères de progression dans les ressources ministérielles ; les ouvrages pédagogiques ?

A) Analyse des documents ministériels :

1) Analyse des IO :

En analysant les Instructions Officielles, j'ai cherché à voir si les éléments que j'ai supposés :

- Dans le choix du texte en fonction du thème, de la longueur, de la complexité du texte,

- Dans les activités pédagogiques mises en place : la production écrite, l'analyse des poèmes, l'évaluation de la récitation, peuvent constituer des « points de progression ».

Cette analyse validera mes hypothèses ou non.

Elle me permettra de voir également, s'il y a des différences selon les niveaux sur ces points précis, s'il faut ajouter d'autres critères de progression, ou les modifier.

En fonction du choix du poème :

- *Le thème :*

Les Instructions Officielles (IO) n'imposent nulle part de thèmes particuliers à choisir, pour tel ou tel cycle.

- *La longueur du texte :*

Le seul élément concernant la longueur est imposé pour le CP. Effectivement, les élèves doivent être capables de « réciter de **courts poèmes** ». Au-delà du niveau, on suggère que la longueur du texte peut-être plus longue.

- *La complexité du texte :*

De même, les IO ne mentionnent nullement si le sens du texte à choisir, le vocabulaire employé, les figures de styles figurantes dans celui-ci, doivent être de plus en plus complexes à comprendre et interpréter, en fonction du cycle. Elles ne spécifient non plus si ces critères, sont à prendre en compte dans le choix du texte, en fonction du cycle.

Ainsi, les IO n'imposent rien en ce qui concerne le choix du texte poétique, que ce soit en fonction des thèmes, ou de la complexité du texte. Un unique critère de longueur est suggéré pour le CP. On suppose que ce choix du texte reste affilié à la liberté pédagogique des enseignants.

En matière d'activités pédagogiques à mettre en place :

- *La récitation, l'interprétation orale :*

Pour le cycle 1, on attend des élèves qu'ils développent des aptitudes langagières et interprétatives dans la récitation de leurs poèmes.

Dès le cycle 2, les exigences s'accroissent et se précisent davantage, les IO, stipulent que la récitation doit permettre de travailler des capacités d'interprétation et d'intonation, en adaptant sa respiration.

Quant au cycle 3, les élèves doivent devenir capables de proposer une interprétation, et d'être en mesure, de l'explicitier.

Ainsi, en matière de compétences orales à acquérir tout au long de l'école primaire, je constate qu'un travail évolutif est requis de la maternelle au CM2. Les élèves doivent progresser sur le travail de récitation, les contraintes d'interprétation et de diction d'un texte poétique s'accroissent et évoluent au fil des cycles.

- La mémorisation :

En ce qui concerne le développement des facultés de mémorisation, le seul élément que l'on en retire, est que les exigences s'accroissent pour le cycle 2, il est stipulé clairement dans les IO, que l'exercice de mémorisation « exclut l'oubli ou la substitution des éléments constituant le poème appris ». Dès le cycle 2, on attend des élèves une récitation par cœur. Aussi, le nombre de poèmes devient délimité : au cours d'une année scolaire, les élèves doivent avoir mémorisé une dizaine de textes poétiques : exercice indispensable pour stimuler la mémoire.

Au cycle 3, on demande également la pratique régulière de la poésie, en imposant la récitation « d'au moins dix textes ». La banque de poèmes suppose ainsi de s'élargir, au fil des cycles.

Aussi dans le Socle Commun des Connaissances et des Compétences, on exige aux deux paliers les mêmes compétences, nécessairement plus approfondies au palier 2. L'évaluation de la récitation doit porter sur l'observation de :

« - la mémorisation du texte ;

- l'expression : voix audible, qualité de l'articulation, prosodie ;

- l'interprétation dans sa dimension verbale : intonation, valeur sonore du discours (prononciation, rythme, accentuation, intensité...) ;

- l'interprétation dans sa dimension non verbale : respiration, attitude, gestuelle.

L'item est évalué positivement lorsque l'élève récite, sans erreur et de façon expressive, une dizaine de textes en prose ou poèmes parmi l'ensemble des textes et poèmes appris. »

- La production de poèmes :

Il est mentionné que dès le cycle 1, il faut pratiquer l'écriture collective par le biais de la dictée à l'adulte, avec les élèves, pour solliciter l'imaginaire des enfants.

Or, au cycle 2 on ne mentionne plus ni la pratique écrite, ni la sollicitation de l'imaginaire, alors qu'on les réactualise au cycle 3, en formant des enfants « producteurs de poèmes », aussi capables de faire parler l'imaginaire en élaborant « des créations poétiques ».

Le but de la poésie est clairement énoncé dans les IO : il s'agit de former des élèves producteurs de poèmes. Ainsi, les compétences écrites, deviennent requises pour le CM2. Je remarque que les progressions implicites de l'enseignement de la poésie s'acheminent au cours du cycle 3, vers la pratique écrite. Une pratique toute nouvelle, qui impose aux élèves d'obéir à des contraintes d'écriture : il s'agit de respecter des règles, on les dénombre d' : « une à plusieurs règles ».

- L'analyse de poèmes

Il est suggéré d'être capable en CM2 de « saisir l'atmosphère » d'un poème, « en s'appuyant en particulier sur son vocabulaire ». Je suppose qu'il s'agit du vocabulaire spécifique de la poésie, on attendrait ainsi des élèves d'analyser les formes du poème, les figures de style...

- Le travail de copie

Je n'avais pas mentionné ce « travail de copie » dans mes hypothèses. On constate qu'en lisant les Instructions Officielles, il peut-être considéré comme un « point de progression ». Effectivement, à partir du CE1, une compétence en matière d'écriture est requise, elle est réintroduite pour l'entrée au cycle 3, pour la classe de CE2. Ensuite, elle n'est plus répétée mais on sait qu'elle n'est qu'à approfondir.

- Le travail d'illustration

Ce n'est guère non plus une piste pédagogique que j'avais envisagée dans mes hypothèses, néanmoins, « réaliser un dessin pour l'illustrer » fait partie des exigences des IO, à partir du CE1.

En définitive :

☒ sur le choix des poèmes :

- les thèmes, - la longueur, - la complexité du texte, les Instructions Officielles n'imposent aucune contrainte.

Toutefois, elles soulèvent des points de progression implicite sur les compétences à acquérir au travers des différents cycles. Cela suppose que les activités pédagogiques à mettre en place diffèrent selon le niveau de classe, les compétences orales évoluent de la maternelle au cycle 3, les exigences en matière de récitation, mémorisation, interprétation orale du texte s'accroissent au fil des cycles, le nombre de poèmes à apprendre augmente, deux nouvelles compétences apparaissent à partir du CE1 : le travail de copie, ainsi que le travail d'illustration, tout comme l'on découvre deux autres compétences au cycle 3 dans le domaine de la production écrite et de l'analyse des poèmes, pour le CM2.

☒ Ainsi sur les activités pédagogiques à mettre en oeuvre :

- les exigences requises dans l'exercice de récitation telles que la mémorisation, l'interprétation orale, (à partir du CP : ménager des respirations)

(à partir du CE1 : interpréter par l'intonation)

- mais aussi les activités de production écrite, (à partir du CM2)
- l'analyse des poèmes (à partir du CM2)
- le travail d'illustration (à partir du CE1)
- le travail de copie (à partir du CE1)

constituent des éléments de progression au travers des cycles, dans l'enseignement de la poésie.

Dans un second temps, je vais analyser les ressources agencées pour les enseignants, sur l'enseignement de la poésie, afin de voir s'ils préconisent des critères sur le choix des poèmes (en fonction des thèmes, de la longueur, de la complexité du texte) ou en complémentarité des Instructions Officielles, des informations supplémentaires sur les pistes pédagogiques à exploiter.

2) Analyse de la ressource enseignante « EDUSCOL » :

Le Ministère de l'Education Nationale met à disposition d'autres outils pour aider les professeurs des écoles à enseigner la poésie. En plus des Instructions Officielles qui délivrent les compétences qu'ils doivent faire acquérir à leurs élèves, en fonction du niveau de classe, une ressource pour les enseignants, connu sous le nom d' « éducol » complète les Instructions officielles. Ce dispositif a pour fonction de délivrer de nombreux poèmes d'auteurs connus, afin de donner du choix aux enseignants. Ils peuvent s'ils le désirent puiser dans ces listes car ce n'est qu'un document de ressources pour les maîtres. Dans un second document : les documents d'accompagnement, il est également proposé pour chaque ouvrage de ces listes, des suggestions pédagogiques, des pistes, en précisant le niveau auquel est destiné tel poème et délivre quelques activités à mettre éventuellement en place avec les élèves. Ce document est divisé en deux volumes, le premier étant destiné aux enseignants de cycle 2, et le second, pour les professeurs qui enseignent en cycle 3.

Je vais d'abord m'attacher à analyser la ressource d'aide « La poésie à l'école », puis j'analyserai les documents d'accompagnement qui exploitent les listes de référence.

La ressource ministérielle : « La poésie à l'école » définit la poésie ainsi :
« Elle parle pour tout le monde. En tant que personne, l'élève est interpellé par la poésie : elle retravaille son rapport à sa propre langue, et elle exprime dans son parler un rapport aux autres, au monde et à soi-même. L'élève lecteur de poésie est sollicité par cette rencontre, séduit, inquiet, enrichi, éclairé, amusé, ... »

Ainsi, l'école est ce protagoniste, qui dans la vie de l'enfant, va lui permettre au fil des classes, au fil des années, d'être confronté et d'acquérir une culture littéraire. Elle lui assurera une découverte du monde, une découverte de sa propre personnalité, l'occasion de ressentir des émotions et d'en exprimer. Elle participera au développement et à la consolidation d'autres compétences dans tous les domaines : aussi bien langagières, que comportementales : des aptitudes concernant la diction, l'éloquence, la confiance en soi, la capacité de mémorisation, d'expression, de créativité....

C'est dans ce même ordre d'idée, qu'en guise de conclusion de l'introduction, ce document mentionne :

« Inviter à éprouver son rapport aux autres, au monde et à lui-même grâce aux fréquentations de poètes, c'est un des enjeux que les programmes proposent d'affronter en engageant dans une approche régulière de la poésie. Sur une année, sur toute la scolarité, ce sont des itinéraires que l'on balise, une progression qui se construit, des interpellations qui se répondent et des choix qui se corrigent ou se fortifient. Ce cheminement doit laisser des traces ; c'est aussi en revenant sur ses choix d'avant que l'enfant se verra avancer, grandir. »

C'est ainsi que pour la première fois, on parle d'une « progression » dans les documents officiels de l'Education Nationale. Il est indéniable que l'enseignement de la poésie apparaît légitime dans l'enseignement du français.

Ce document propose d'ouvrir les élèves aux autres, au monde, à soi et à la langue. Il stipule que l'école a ce rôle d'enrichir les élèves en les confrontant à la diversité.

Dans la « diversité », la ressource entend le choix des poèmes, en fonction de la « diversité des thèmes ». Effectivement, elle retient plusieurs ouvrages, répondant à la diversité dans l'espace, et explorant des thèmes comme les paysages naturels ou aménagés par l'homme, les lieux de vie, les lieux intimes, le monde des hommes, de leurs conditions de vie, les calligrammes originaux, la respiration dans le poème, la diversité dans le temps, en explorant des poèmes datant de générations différentes.

Des poèmes sur la diversité des langues sont aussi proposés: poésies francophones, poésie russe, poésies des langues orientales..., poèmes et récits d'Afrique noire, du Maghreb, de l'Océan indien et des Antilles, des recueils bilingues permettent d'aller à la rencontre d'autres graphies.

On explore également la diversité des formes d'ouvrages: les différents types d'ouvrages, anthologies, textes choisis, poème unique ou poésies complètes.

Une diversité de poèmes, de thèmes est proposée. Pourtant, aucun cycle n'est visé pour des thèmes en particulier. Cependant, on comprend que certains thèmes sont destinés plutôt au cycle 3, même si ceci n'est guère précisé.

Les réflexions sur la vie, le monde qui nous entoure, apparaissent plus complexes à comprendre, et semblent plus appropriés pour des élèves d'âge plus mûr, et prêts à comprendre les réalités du monde dans lequel nous vivons.

Cette ressource propose des pistes pédagogiques à explorer avec les élèves car, elle admet que plusieurs chemins sont à emprunter pour aborder la poésie. Cependant, on ne précise nullement le cycle durant lequel on peut mettre en place ces types d'activités pédagogiques :

- écoute de poèmes,
- travaux illustrations,
- travaux de copie (ainsi, ma suggestion au niveau de la compétence de copie dans les programmes, est vérifiée pour la poésie, les élèves doivent être en mesure de savoir copier des poèmes, pour quelconques finalités : projets...),
- entraînement à la diction poétique,
- lecture à plusieurs,
- mise en place de jeux poétiques pour donner aux élèves une certaine liberté,
- étude de formes poétiques : des activités de comparaison, de tris, de chasse à l'intrus peuvent aider les élèves à identifier des constantes dans les usages du verbe poétique.

Ce document suggère également de :

- repérer des formes traditionnelles de prosodie de procédés rhétoriques... ou encore d'autres activités comme :
- la constitution de florilèges, l'écriture poétique, la rencontre avec un poète...

Cependant, il y a certaines activités qui, on le suppose, sont destinées au cycle 3, car elles requièrent des compétences plus expertes : analyser des figures de rhétoriques, se lancer dans l'écriture poétique...

Ainsi, il y a bien des activités pédagogiques à mettre en place et qui doivent constituer une progression implicite sur l'enseignement de la poésie mais, on doit s'appuyer sur les programmes pour se rendre compte du niveau dans lequel, on pourrait présenter ces pistes pédagogiques.

Cependant, on ne mentionne rien sur le choix des poèmes en fonction de :

- la longueur des poèmes
- la complexité du texte.

B) Analyse des documents d'accompagnement :

1) Les outils du ministère de l'Éducation Nationale :

∞ Comme je viens de l'énoncer, le site du Ministère de l'Éducation Nationale a établi une liste avec les ouvrages de référence à étudier en classe pour les trois cycles. J'ai commencé à analyser ces listes d'ouvrages, en parallèle avec les propositions pédagogiques proposées dans les documents d'accompagnement des programmes, applicables à la rentrée de 2004, qui détaillent cette liste dans une notice, où sont indiquées les références précises de l'ouvrage, une brève présentation, et quelques pistes d'exploitation pédagogique, uniquement pour le cycle 3.

Pour ce cycle, la place de la poésie paraît ainsi de plus en plus importante, et les objectifs à acquérir apparaissent plus prononcés. D'ailleurs, le degré de « difficulté de lecture » est évalué en trois niveaux, qui correspondent, je le suppose, au CE2 / CM1 / CM2, étant donné qu'il n'y a pas d'introduction qui le précise.

Dans cette partie, mon objectif est d'analyser les poèmes proposés pour les 3 niveaux : CE2 ; CM1 ; CM2, avec l'intention de comparer le choix des poèmes en fonction du thème, de la longueur, de la complexité du texte ainsi que les activités pédagogiques mises en œuvre comme l'évaluation de la récitation, le travail d'analyse, la production de poèmes, le travail de copie, le travail d'illustration, et voir si ces critères seraient des points de progression implicite de l'enseignement de la poésie.

Le choix du poème en fonction de :

Les thèmes :

Au CE2 :

Les thèmes évoqués dans les poésies destinées aux élèves de CE2, celles qui ont un degré de difficulté de lecture de niveau 1, sont celles de la vie quotidienne. Aussi, des réflexions sur les hommes, les métiers sont suggérés dans ces poésies. Le thème des animaux est encore très présent également. Aussi, on remarque que les poèmes sont toujours très illustrés.

On apprend à l'élève à s'interroger sur « d'où il vient, ce qu'il fait dans ce monde ».

Au CM1 :

Pour noter la progression implicite de la poésie, j'ai analysé les poèmes de niveau 2 de difficulté de lecture. J'ai ainsi constaté qu'ils évoquent beaucoup le thème de la nature : les arbres, les oiseaux, les quatre éléments, les saisons, comme par exemple dans L'ANTHOLOGIE DE JEAN GEORGES, « Nouveau trésor de la poésie pour enfants ».

En CM1, l'imaginaire des enfants doit-être fortement nourri, on n'hésite pas à proposer aux élèves des créatures surréalistes dans les poèmes, et on les forme à la production écrite de poésies.

Le célèbre poète contemporain : Victor Hugo n'est abordé qu'à partir du CM1 car ses poésies sont difficiles à lire, à comprendre et à interpréter. Dans le document ministériel on dit qu'il aborde les thèmes du : « Sentiment amoureux, de la Nature et du panthéisme, de l'Amour paternel, de la Tristesse et la mort, et du militant humaniste et social ». Le poète propose également des thèmes plus communs : la nature et les quatre éléments.

Ce n'est que dès le cycle 3, et avec les poèmes ayant un degré de difficulté de lecture de niveau 2, que le document ministériel propose de s'intéresser « aux introductions ou Préfaces, aux éléments biographiques et bibliographiques ». Ainsi, il s'agit d'aborder ce qui entoure les poèmes, on apprend à l'élève à se questionner sur « le poète, sa vie, son inspiration ». Dans le document ministériel, ce travail est suggéré pour les auteurs très célèbres comme Victor Hugo.

Au CM1, il est précisé que c'est aussi l'occasion d'évoquer « les thèmes de la vie, dans ses injustices, ses souffrances, mais aussi ses diversités culturelles », afin de faire évoluer les représentations des élèves sur la vie. Il est ajouté que l'élève s'interroge aussi sur « les parts d'ombre et de lumière, de malheur et d'espoir du monde et de nos vies ». La progression de la poésie est de plus en plus visible, l'élève entre en pleine réflexion sur lui-même, le monde qui l'entoure, il découvre la dure réalité de la vie.

Au CM2 :

Je me demandais si une progression s'effectuait au niveau des thématiques. En analysant je constate qu'effectivement les thèmes abordés constitueraient une progression dans l'enseignement de la poésie à travers les cycles.

Les poèmes proposés au niveau 3 commencent à susciter des émotions de plus en plus fortes chez les élèves, jusqu'à parfois « provoquer un choc » comme ceci est énoncé dans le document ministériel.

On aborde en fin de cycle 3, des thèmes qui suscitent donc des émotions douloureuses chez les enfants : « la Résistance, la liberté, la mort ou des émotions heureuses : la nature, l'amour » et même le rôle du poète, comme c'est le cas pour la poésie de René Char.

Aussi, LATRILLE SYLVIE, dans son ouvrage *« Sur le chemin des merles »* évoque aussi la dure réalité avec l'évocation des « deux guerres mondiales fugaces et dramatiques : les avions qui bombardent, l'exode, les orphelins, les villages désertés... » comme c'est ainsi présenté dans le document de la liste de références. Les mots utilisés sont très connotés, on joue sur la puissance, la force des mots.

Une progression s'établit également, dans le sens où l'on apprend aux élèves à s'interroger sur « le sens de la vie, sur l'expérience humaine, les femmes et les hommes, l'église, les intempéries, l'écoulement du temps », tel que c'est relaté dans la ressource ministérielle. Aussi, l'intention est de dresser aux élèves, le tableau d'un monde sur les îles avec, je cite « les notions de solitude, d'enfermement, d'omniprésence de la mer, environnement ingrat... ». L'intérêt est que l'élève entre en pleine réflexion sur l'expérience humaine. On aborde également des notions plus difficiles à comprendre telles que « la contemplation, l'évocation, la mémoire, le présent et l'avenir », ou d'autres thèmes comme dans la poésie de Verlaine : l'Amour, la Nostalgie, la Rêverie, la Sagesse, l'Art poétique.

Certains thèmes dégagés dans cette anthologie sont également envisageables aux autres cycles : je pense aux animaux, aux quatre éléments, les pays du monde ou encore le jour et la nuit. Néanmoins, nous avons remarqué dans l'analyse des documents d'accompagnement que d'autres thèmes suscitant des émotions fortes, présentant la dure réalité de la vie, entraînant une réflexion sur soi et le monde qui nous entoure, sont des thèmes qui ne peuvent être abordés aux cycles 1 et 2.

De plus, au cycle 3, comparé aux autres cycles, une progression s'achemine vers des réflexions que l'on peut qualifier de plus intellectuelles. En effet, les poèmes, comme dans l'ouvrage de nos deux poètes, peuvent déboucher sur des petites énigmes que les élèves devront tenter de résoudre.

Le choix du poème : La complexité du poème

+

Les activités pédagogiques : l'analyse du poème :

Au CE2 :

Dès l'entrée au cycle 3, on commence avec les élèves à analyser des poèmes. J'ai repéré, et c'est aussi indiqué dans le document ministériel, que les poésies destinées aux élèves de CE2, celles qui ont un degré de difficulté de lecture de niveau 1, commencent à aborder avec les élèves les figures de style comme « l'amplification, et le non-sens » car les poèmes présentés sont souvent des « poèmes comiques, qui suscitent le rire ».

Au CM1 :

Pour les élèves de CM1, l'évolution se fait sentir dans les compétences qu'on inculque aux élèves. Effectivement, ceux-ci sont initiés au-delà de l'analyse, à l'interprétation des métaphores, l'interprétation du sens, des images.

On entre également dans l'analyse des jeux sur le langage, on découvre de nouvelles techniques : tel « l'OuLiPo » (Ouvroir de Littérature Potentielle), comme le précise le document de liste de référence.

Le CM1 est aussi l'occasion de découvrir de nouvelles figures de style comme les antithèses, les oppositions. Le document ministériel évoque que la poésie de Victor Hugo est riche de ce type de figures de style.

Au CM2

Au CM2, dans le document ministériel, on parle des poèmes avec un degré de difficulté de lecture de niveau 3. Ainsi, on enrichit l'analyse des poèmes en faisant découvrir aux élèves de nouvelles figures de style comme « l'anaphore », précise le texte institutionnel.

Aussi, on introduit une autre langue dans la poésie : Verlaine aborde l'anglais.

La ressource institutionnelle évoque qu'avec les poèmes les plus difficiles, on approfondit l'effort d'analyse pour s'interroger sur « le rythme du poème, la structure, avec la découverte de « l'impair » », et on propose aux élèves d'étudier « le lyrisme ».

L'interprétation de la poésie grâce au corps, à l'esprit, la voix, le geste :

Au CM2

L'évolution de la poésie s'effectue au travers des cycles par l'introduction de l'interprétation de la poésie grâce au corps, à l'esprit, la voix, le geste, au CM2.

De plus, ce n'est qu'à la fin du cycle 3, que l'on propose aux élèves d'interpréter la poésie en mettant en place des situations concrètes, c'est-à-dire, en jouant des petites scénettes. Le site du ministère illustre d'un exemple cette activité. La poésie de ROSSETTI CHRISTINA et SACRISTE ANNE-LAURE avec le poème « Marché Gobelin » peut être exploitable pour jouer des petites scénettes. C'est l'histoire de deux sœurs envoutées par les gobelins, l'une tente d'y résister tandis que l'autre cède. Cette poésie permet de mettre en jeu les scènes au cours desquelles les gobelins tentent de séduire les deux sœurs.

J'en déduis que ce travail permettra de travailler avec les élèves sur l'interprétation des comportements des personnages et leur destinée.

Le choix du texte : la longueur du poème

En définitive, avec l'analyse du recueil de poésies de SUPERVIELLE JULES et de LABARONNE CHARLOTTE, intitulé « Le Lac endormi et autres poèmes », je me suis intéressée à la poésie « Le lac endormi », pour tenter d'établir un premier jet de progressions sur la poésie. Je me suis aperçue que le poème « Le lac endormi » était très court. Pourtant, ce poème est destiné à des élèves de CM1/CM2. On comprend que la longueur n'est pas nécessairement un critère de choix des poésies, selon le Ministère qui propose ce poème.

Le choix du texte : les poèmes illustrés

J'ai également remarqué que bon nombre d'illustrations étaient encore présentes. Ainsi, celles-ci ne sont pas réservées uniquement aux cycles 1 et 2. On qualifie même l'ouvrage de Supervielle et Labaronne d'« album photos ».

Bilan :

On remarque ainsi que les thèmes abordés dans les poésies jouent un rôle primordial dans les progressions implicites de l'enseignement de la poésie. Rien que pour un même cycle, les thèmes divergent beaucoup. Plus le niveau augmente plus les thèmes abordés deviennent plus abstraits et demandent de plus en plus de réflexion et d'interrogation aux élèves.

En ce qui concerne les pistes pédagogiques proposées, le document n'approfondit que l'activité d'analyse de poèmes. On distingue cette piste comme étant également un critère de progression implicite important, car on introduit petit à petit des notions plus complexes sur les figures de style, les rimes, les jeux de langage... au fil des niveaux du cycle 3.

Pour ce qui est de l'activité « interprétation des poèmes », elle rentre dans les points de progression mais uniquement pour le CM2.

Pour conclure, en ce qui concerne le choix du poème :

- Les thèmes ; - la longueur du texte - la complexité du texte apparaissent comme des points de progression implicites concernant l'enseignement de la poésie.

De même, dans les activités pédagogiques :

- Le travail d'interprétation constitue également un élément de progression implicite, ainsi que l'analyse des poèmes.
- Cependant, on ne parle pas et on ne précise pas dans le document à quel niveau, on aborde la production écrite, le travail de copie, les éléments constituant l'évaluation de la récitation, le travail sur l'illustration.

Après avoir étudié les documents officiels, il convient d'analyser les ouvrages pédagogiques, pour me rendre compte si mes suppositions de départ, à savoir le choix du texte (thème, longueur, complexité du texte) et les différentes activités à mettre en place (l'évaluation de la récitation, le travail d'analyse, la production de poèmes, le travail de copie, le travail d'illustration) constituent comme pour les documents institutionnels, des éléments de progression effectifs, et chercher sur quoi se fondent les différences avec les propositions pédagogiques selon le niveau.

2) *Analyse d'ouvrages pédagogiques*

Les ouvrages suivants n'abordent que la question du choix du texte, en fonction des thèmes selon le cycle.

Ainsi, cette analyse me permettra de voir si les pédagogues sont en relation avec les programmes et proposent des thèmes similaires, à ceux suggérés dans les documents institutionnels.

En ce qui concerne les thèmes :

On a déjà remarqué avec l'analyse des documents d'accompagnement, que le choix des poèmes semble constituer un élément de progression implicite. Effectivement pour tel niveau de classe, il est préconisé de privilégier certains thèmes plutôt que d'autres.

Ici, on va s'intéresser à ce que pense les pédagogues et s'ils pensent que les thèmes divergent entre les classes ? Et si c'est le cas, quels types de thèmes, ils s'attachent à proposer.

☞ L'ouvrage intitulé *Itinéraires Poétiques*, de Claude Haller, ancien Directeur de l'Ecole Normale de Perpignan, paru en 1999, m'a notamment inspiré.

Il me semble que les thèmes choisis ont une importance suivant l'âge des enfants, le degré de maturité, leurs compétences langagières, leurs capacités de compréhension, ne permettant pas d'évoquer tout type de poèmes à tout âge.

Claude Haller propose une classification de thèmes choisis en fonction du cycle :

Au cycle 1 :

Les enfants sont encore égocentriques, ils se placent comme le centre du monde, ils apprennent à se socialiser. Le monde leur paraît encore subjectif, ils l'appréhendent, c'est pourquoi à cet âge on va privilégier une poésie brève, simple qu'on appellera plutôt « comptine », avec des formules répétitives, amusantes et drôles.

Au cycle 2 :

L'enfant grandit, évolue, il maîtrise le langage, il a appris et sait désormais se repérer dans le temps et l'espace. Il devient curieux du monde qui l'entoure, il questionne car il s'interroge sur le « pourquoi » et le « comment » des phénomènes qui se présentent à lui. On va à cet âge donner des poésies qui amènent une réflexion.

Au cycle 3 :

C'est l'étape avant l'entrée dans l'adolescence, l'enfant devient maître de lui-même, de ses émotions, de ses actes, il comprend beaucoup de choses, il devient véritablement responsable, il s'autonomise. Le monde lui paraît plus concret, la poésie va ainsi soulever des questions concrètes sur le monde qui l'entoure... Sens de la vie, de la naissance à la mort, moi et les autres, liberté et contraintes... On va privilégier les jeux sur la langue.

☞ En étudiant un ouvrage pédagogique de poésie publié en 2011, intitulé « Chansons et comptines à la maternelle », et dont les auteurs sont Rémi Guichard et Françoise Broche, je me suis rendue compte que les poèmes étaient la plupart du temps écrits dans le but d'être mimé. Ils sont souvent élaborés pour apprendre les membres (tête/bras/pieds/mains), les couleurs, les nombres, les fruits et légumes, les villes importantes du monde.

Ils sont souvent composés de répétitions, on répète plusieurs fois la même phrase, et parfois seule la fin de la phrase diffère.

Les poésies sont souvent courtes ou quand elles sont longues, c'est parce qu'elles ont un refrain qui revient toujours à l'identique.

En maternelle, les poésies sont très illustrées d'images.

Cependant, parfois, le sens des poèmes est totalement erroné, certains ne sont établis que pour retrouver la même rime, et sont donc dépourvus de sens.

En maternelle les thèmes des poèmes choisis sont des éléments de la vie quotidienne sur la nourriture, les mathématiques, le corps humain... dans le but d'enrichir le vocabulaire de l'enfant, lui faire explorer le monde dans son quotidien, lui inculquer la notion des nombres... Aussi, la poésie va lui permettre de travailler sur le langage oral, améliorer sa prononciation, travailler sur les sons de la parole.

Le fait que l'enfant évolue, qu'il murisse, au fil des cycles, il devient en mesure de comprendre le monde qui l'entoure, d'apporter une réflexion sur le sens de la vie, de laisser paraître des émotions, d'être touché par les réalités, c'est pourquoi les thèmes demandent de plus en plus de réflexion, d'interrogation sur soi, les autres, les sentiments, les événements du quotidien, le sens de la vie...

Les activités pédagogiques mises en place :

Les ouvrages suivants n'abordent que la question des pistes éducatives à mettre en œuvre dans les classes selon le niveau.

Ainsi, cette analyse me permettra de voir si les pédagogues sont en relation avec les programmes et proposent les mêmes activités, qui sont suggérées dans les documents ministériels.

La Maternelle : Moyenne Section / Grande section

✎ En maternelle, S. et M-C Martin, dans *Les poèmes à l'école*, suggèrent d'utiliser des comptines, pour initier à la poésie, car selon eux, les enfants imprégnés de comptines « se révèlent souvent plus réceptifs et inventifs pour les questions de langage. » Ils n'excluent cependant pas la lecture de poèmes, d'ailleurs ils l'incitent.

Aussi, ils énoncent que les usages, les thèmes, les prosodies offrent des progressions tout autant que les phonèmes. Pourtant, ils critiquent les manuels qui constituent des progressions avec la recherche « phonétique ». Ce travail, S. et M-C Martin le mettent au second plan, car ils le jugent trop « fastidieux, rébarbatif ».

Ils proposent plutôt d'accompagner les enfants dans la « découverte de certains fonctionnements langagiers », *en attirant l'attention sur la diversité des « façons de parler », sur le rythme de la parole, l'insolite de ces associations de mots, d'images, et de sens, enfin sur tout ce qui n'est pas à proprement parler linguistique dans le langage : intonation, gestes et mimiques d'accompagnement, vitesse et pulsation des diction, etc....*

Ils proposent un ensemble d'activités pouvant être effectuées avec des élèves de maternelle, avec en exemple deux comptines tout en précisant que la seule progression envisagée, est celle qui permettrait une relation, parfois ténue avec les autres activités de la classe ».

Exemples d'activités suggérées :

- Jouer avec les doigts d'une main « Monsieur Pouce est dans sa maison [...] » ;
« Le premier l'a tué, le deuxième l'a plumé [...] »
- Lire l'album de Michel Gay *Câline-mi, câline-moi*, L'Ecole des loisirs, 1990.

- Répéter de plus en plus vite un virelangue : « Tortue tordue / Dors-tu ? Dors-tu tortue tordue » ?

✎ G. Jean, dans *La poésie, les enfants, l'école*, quant à lui, suggère dès la maternelle, d'éveiller l'âme de poète en chaque enfant. Dès leur plus jeune âge, les enfants sont capables d'inventer seul ou en groupe des « suites » de comptines ou de chansons. Pour qu'ils sachent créer, il suffit de leur donner un modèle, afin de leur cadrer le rythme, et leur donner des pistes à partir de rimes fréquentes employées dans notre langue. Le rôle de l'enseignant est de « noter, puis de faire inscrire, et même sous forme de dessins de lettres et de calligrammes simples, ces productions enfantines ».

G. Jean pense que cette activité de production écrite doit être effectuée très tôt chez l'enfant, c'est une manière de conserver ce qu'il a créé. Pour l'estime de soi c'est un bon exercice, ainsi l'enfant est fier de montrer ce qu'il a lui-même inventé. L'enfant prend conscience qu'il sait faire jouer les mots, les phrases, les sens et que ses créations sont sources de réaction de son entourage. Ce jeu de mots devient alors un « jeu au sens propre » pour les élèves, d'après G. Jean.

✎ Aussi, l'anthologie de Georges Jean, est un outil pédagogique paru en 2003, qui suggère des méthodes, des activités à appliquer suivant les niveaux, pour se rendre compte des progressions en ce qui concerne la poésie, en terme de compétences à travailler, de l'école maternelle à l'école élémentaire.

Selon lui, en école maternelle, il préconise de lire des poésies lors des temps calmes, dans le but de sensibiliser les élèves, dès leur plus jeune âge au rythme, à la sonorité des mots, à la richesse des images.

D'après lui, c'est déjà l'occasion d'explorer tous les systèmes d'assonances : les rimes et d'apprendre aux élèves à jouer avec les mots : trouver des mots commençant par la même syllabe, ou se terminant par la même syllabe, rajouter des syllabes. La poésie selon lui est un formidable exercice pour la maîtrise de la langue française.

A l'école élémentaire les progressions par rapport à l'école maternelle vont s'effectuer dans différents domaines :

Pour Georges Jean, l'objectif va être de développer tout au long de l'école le goût de l'élève pour la poésie, lui apprendre à apprécier le sens, les images, le rythme, la musicalité.

Selon lui, l'enseignant devra choisir des poèmes pouvant donner lieu à des débats sur l'interprétation de la poésie, où l'enfant pourra donner son avis et le justifier.

Il s'agira aussi de travailler sur la technique de lecture (groupes de souffle, liaisons, alternances entre séries de mots courts et longs...)

Les textes choisis permettront également de varier les interprétations, les mises en scène et de mettre sa voix et son corps en jeu.

Les progressions vont s'établir également dans le domaine de la production écrite, l'élève va devoir apprendre la démarche d'un auteur, apprécier son originalité, rechercher des mots essentiels, réfléchir, s'interroger. Il devra obéir à des règles précises suivant l'activité de production écrite : anticiper la suite d'un poème, écrire « à la manière de... », parodier, restituer, transformer, répondre, prolonger.... Il s'agira de mêler travail d'invention et contraintes d'écriture.

L'évolution mènera l'élève à être capable d'observer et de rechercher « la richesse des mots, les disséquer, les peser, essayer de prendre la mesure de leur sens affectif ou symbolique, de sentir l'infinité des possibles combinaisons », comme il l'évoque.

Bilan :

On constate que ce que proposent ces pédagogues et/ou didacticiens, est en lien avec ce que préconisent les Instructions Officielles. G. Jean sollicite l'imaginaire en suggérant de faire inventer des « suites » de comptines, qui sont reprises sous forme d'une écriture collective, par le biais de la dictée à l'adulte et ainsi, il répond bien à une demande de pratique écrite outre la pratique orale.

De plus, aussi bien G. Jean, que S. et M-C. Martin, suggèrent des activités en lien avec nos récents documents institutionnels, dans la pratique oralisée. Les aptitudes langagières et interprétatives des enfants sont sollicitées. Ils soumettent de réaliser des activités sur la maîtrise de la langue française.

Plus le niveau évolue, plus le travail va s'approfondir, se faire dans l'analyse, la réflexion des poèmes, et déployer des compétences en matière de production écrite, c'est ce qu'on va approfondir avec l'analyse des ouvrages suivants, destinés aux cycles supérieurs.

En clair, en maternelle on suggère des activités pédagogiques telles que :

- La pratique de l'écriture collective : forme de production poétique, adaptée à l'âge des élèves.

- Des jeux sur le langage

On ne parle cependant pas du choix du texte poétique : ni du thème, ni de la longueur, ni de la difficulté des textes poétiques, à privilégier selon le niveau.

On n'évoque pas non plus les activités pédagogiques telles que :

- la copie, - le travail d'illustration, - la récitation.

Elles ne sont pas non plus requises par les documents ministériels.

Au cours moyens :

☞ Dans *La poésie, les enfants, l'école*, Georges Jean précise que le travail effectué avec des enfants est inéluctablement différent suivant le niveau des enfants.

Avec des élèves de Cours Moyens, il suggère au maître de faire une bonne lecture du poème, à haute voix, pour permettre aux élèves de comprendre par eux-mêmes le texte. Il suggère dans son ouvrage, de travailler un sonnet comme celui d'Arthur Rimbaud, intitulé : Le Dormeur du Val.

Pour l'auteur, il s'agit après lecture, d'apporter aux élèves quelques précisions sur les circonstances de la production du texte poétique : sur l'auteur, le contexte dans lequel a été écrit le poème, pour permettre aux élèves de comprendre la poésie, et surtout pas d'expliquer le poème, juste les mots dont l'incompréhension serait un obstacle, aux yeux des enfants.

Dire que ce sonnet a été écrit en toute vraisemblance en 1870. Rimbaud étant né en 1854, il devait être âgé de 16 ans. L'époque à laquelle il a écrit le poème, correspond à une période de sa vie où il vivait chez sa mère, et fuguait souvent pour aller à pied à Paris.

C'était aussi l'époque de la guerre de 1870-1871 entre la France et la Prusse. L'empereur Napoléon III devait abdiquer à la suite d'une lourde défaite de l'armée française à Sedan, le 4 Septembre 1870.

L'enseignant peut ajouter qu'on ne saura jamais si Rimbaud avait assisté à la scène qu'il décrit, ou s'il en a seulement entendu parler. Mais, il s'agit bien de la confrontation d'un adolescent de 16 ans et de la mort d'un être également jeune (« un soldat jeune » vers 5).

Les enfants peuvent ensuite demander des précisions sur le vocabulaire employé même si, dans ce poème les mots du texte ne sont pas difficiles à comprendre.

Ensuite, il insiste, « sans chercher à expliquer avec précipitation le poème, il faut insister sur les difficultés de lecture. » Vers par vers, G. Jean suggère d'explicitier avec les élèves comment lire le poème : il attend des élèves qu'ils parlent de la ponctuation, les deux premiers vers n'en contiennent pas. De même que la première phrase se poursuit jusqu'au troisième vers, pourquoi ? Il s'agit d'un enjambement. Même si le mot sera amené par l'enseignant, on fait deviner aux enfants sa fonction, son utilité.... Il est question donc aussi de travailler avec eux sur la respiration, l'intonation : tel ou tel signe de ponctuation signifie que la voix doit baisser (le point final du premier quatrain indique une pause). On travaille aussi sur le sens de la phrase, des vers, des correspondances entre les mots... On étudie également la forme des vers...

Autres exemples :

Le vers 6 se dit lentement, mais d'une traite jusqu'à la virgule finale, sur laquelle on suspend la voix avant de la faire retomber sur le verbe « rejeté » comme luit, plus haut, au début du 7° vers.

Le vers 11 apparaît dans l'intonation comme une invocation à la Nature, conséquence du vers précédent : « Nature berce le...puisqu'il dort ». Mais à la fin du vers où « froid » contraste (par le sens bien sûr et phonétiquement) à « chaudement », amorce un changement de tonalité. Tout le dernier tercet exprime la dramatique réalité de ce spectacle : la mort,

**par les allitérations en /r/ du vers 12 et la négation*

**par la répétition de « dort » au vers 13 qui fera songer au substantif « mort »... etc....*

Ensuite, pour G. Jean, en matière de production orale, le travail à effectuer avec les élèves consiste à :

- apprendre à respirer et surtout, à maîtriser sa respiration,
- apprendre à poser sa voix
- apprendre à articuler
- apprendre à accentuer

En matière de production écrite, il trouve que la pratique de celle-ci doit s'effectuer sous forme d'atelier d'écriture poétique. Il donne le choix d'une pratique collective pour donner à cette pratique un côté ludique, pour inciter les élèves à écrire. Cependant il avance que l'écriture poétique est un « acte solitaire ». Il encourage le travail en projet de Célestin Freinet. Il suggère de faire écrire les poèmes réalisés, à l'ordinateur, de les imprimer et de les inclure dans un journal scolaire, donner au texte un statut d' « objet de lecture à partager ». C'est un travail qui donne de la motivation à l'enfant, qui lui donne de l'intérêt « mon texte va être publié, lu. » C'est une activité qui forge l'estime de soi.

☞ Serge et Marie-Claire Martin, dans *Les poèmes à l'école*, rejoignent G. Jean et accentuent davantage l'idée qu'il ne faut pas expliquer le texte aux enfants. En effet, ils bannissent « la paraphrase, la glose, le commentaire », qui, selon eux, « sont propres à détruire l'attrait poétique ».

Ils insistent également, tout comme G. Jean, sur l'importance de « bien dire un poème » : « c'est respecter les quantités, les accents, les rythmes ; c'est épouser le mouvement du vers en y accordant la respiration ». Ils incitent à mettre en œuvre des exercices rythmiques avec les élèves.

Ils citent une autre erreur à éviter, qu'ils qualifient de « pire erreur », serait de « dire aux enfants ce qu'il faut qu'ils admirent, à quel moment ils doivent être émus ». Il est impératif de laisser libre-cours à l'interprétation des enfants, l'enseignant ne doit en aucun cas la guider. Il doit laisser les enfants comprendre par eux-mêmes, peu importe l'interprétation qu'ils comprennent. La poésie peut être comprise de différentes façons, c'est cela la magie de la poésie, des mots. Plus tard, ils se rappelleront quelques vers d'un poème qu'ils auront aimés et c'est là qu'ils comprendront des significations qui leur avaient peut-être échappé.

→ Tous les trois, s'accordent à penser qu'il est aussi souhaitable de laisser des temps où chaque enfant choisit le poème qu'il souhaite lire, interpréter, apprendre. Ils suggèrent de permettre à chacun de constituer sa propre anthologie, avec les poèmes que l'élève aime, qui le touchent... Ils souhaitent que la poésie ne soit pas un exercice contraignant, mais justement, ils cherchent à donner aux enfants du plaisir à la vue de textes poétiques. Il s'agit de les initier au plaisir poétique, au plaisir aussi d'écrire du poétique, en menant un projet qui motivera les élèves.

Bilan :

Au cycle 3, les auteurs insistent sur le fait que l'on doit travailler sur le texte poétique en lui-même, l'analyser de manière réflexive, l'exploiter. On attend vraiment des élèves une réflexion, une interprétation réfléchie du texte, on travaille sur le sens, en raison de la complexité des textes, qui va en s'accroissant. Les élèves de cycle 3 évoluent, mûrissent, ils deviennent en âge de comprendre et d'apporter une réflexion sur des textes plus élaborés, complexes... c'est pourquoi il apparaît normal de leur donner des éléments supplémentaires, des explications sur le contexte, pour qu'ils soient en mesure de comprendre le texte, les raisons des poètes quant à la rédaction des poèmes. Cela permet de faire comprendre aux élèves le but de chaque poète pour qu'ils réalisent tout l'intérêt d'écrire, qu'ils perçoivent les sentiments, les émotions qu'ont voulu transmettre les poètes, qu'ils soient touchés par ces sentiments, et qu'ils soient en mesure eux-mêmes d'en faire de même.

Aussi, pour les pédagogues, il est important de travailler sur l'interprétation orale, à mettre en œuvre pour lire et réciter des textes poétiques. Au delà de l'exercice de récitation, les exigences s'accroissent, les élèves doivent être en mesure de proposer des interprétations en modulant leur voix, en respectant la ponctuation, en délivrant des émotions...

Pour le cycle 3, si on s'en tient aux Instructions Officielles, les deux ouvrages ne répondent pas aux exigences requises dès le cycle 2. Effectivement, les activités proposées requièrent des compétences dans le domaine de la lecture, de l'interprétation des poèmes, or les exigences attendues au cycle 3, visent essentiellement le domaine de la production écrite.

Dans les IO, les capacités d'interprétation sont déjà requises pour les élèves de cycle 2. Cela suppose qu'elles doivent déjà être acquises au cycle 3 et que le travail à effectuer en cycle 3, n'est qu'à consolider et approfondir.

Les deux ouvrages parlent peu de la production écrite poétique, ils ne suggèrent que peu d'activités autour de celle-ci.

Ainsi, les activités pédagogiques que les auteurs suggèrent de mettre en œuvre sont :

- Travail de lecture, d'interprétation orale
- Travail d'analyse du poème
- Production écrite sous forme d'atelier d'écriture : projets.

Ils ne suggèrent cependant pas :

- Le travail de copie
- Ni le travail d'illustration,

alors que ces pistes pédagogiques sont explorées et préconisées dans les Instructions officielles.

Aucune précision sur le choix des poèmes (thème, longueur, complexité du texte) n'est apportée.

Après avoir analysé les documents officiels puis les ouvrages pédagogiques, il convient de dresser un bilan des constats que j'ai perçus.

IV) BILAN de l'analyse des documents officiels, ouvrages didactiques et pédagogiques.

De l'analyse des documents officiels, et ouvrages pédagogiques, on retient quelques points de progression implicite sur l'enseignement de la poésie.

Le choix des thèmes des poèmes, l'analyse du texte poétique, les exigences en matière d'interprétation orale, les activités proposées apparaissent comme des critères de progression implicite sur l'enseignement de la poésie.

Effectivement d'un niveau de classe à l'autre, on n'étudie pas les mêmes thèmes, on n'analyse pas de la même manière les poèmes, on n'attend pas les mêmes exigences dans l'interprétation orale du texte poétique et on ne met pas en place le même type de travail/activité pédagogique :

Le choix des textes :

Les thèmes :

Au cycle 1 :

En maternelle : les thèmes sont ceux de la vie quotidienne : la nourriture : fruits/légumes, l'apprentissage de la comptine numérique.

Au cycle 2 :

Les élèves commencent à s'interroger sur le « pourquoi » et le « comment » des phénomènes qui se présentent à lui. On va pouvoir à cet âge commencer à donner des poésies qui amènent une réflexion.

Au cycle 3 :

En CE2 :

On proposerait des poèmes concernant les réflexions sur les hommes, les métiers, les animaux.

En CM1,

L'évolution serait déjà évidente, on garderait des thèmes assez communs tels que la nature et les quatre éléments. Néanmoins, on choisirait des thèmes qui engageraient l'enfant dans une réflexion sur lui-même, et le monde, afin de faire évoluer ses représentations sur la vie :

- le sentiment amoureux, la Nature et le panthéisme, l'Amour paternel, la Tristesse et la mort, le militantisme humaniste et social. Ainsi que sur les thèmes de la vie, dans ses injustices, ses souffrances, mais aussi ses diversités culturelles, les parts d'ombre et de lumière, de malheur et d'espoir du monde et de nos vies...

En CM2,

Il s'agirait de choisir des thèmes qui suscitent :

- des émotions douloureuses chez les enfants : la Résistance, la liberté, la mort
- ou des émotions heureuses : la nature, l'amour,

Ou des thèmes qui les feraient réfléchir sur :

- le sens de la vie, sur l'expérience humaine, les femmes et les hommes, l'église, les intempéries, l'écoulement du temps,
- la vie sur les îles avec les notions de solitude, d'enfermement, d'omniprésence de la mer, environnement ingrat...

Ou encore des thèmes qui permettraient de faire entrer les élèves, en pleine réflexion sur l'expérience humaine :

- la contemplation, l'évocation, la mémoire, le présent et l'avenir , l'Amour, la Nostalgie, la Rêverie, la Sagesse, l'Art poétique.

La longueur

Il n'y a presque rien sur ce critère supposé, hormis la capacité des élèves de CP, à « réciter de **courts poèmes** ».

Les activités pédagogiques :

Au cycle 1,

Les activités mises en place sont orientées sur :

- la maîtrise de la langue française, il s'agit d'exploiter les aptitudes langagières des élèves en mettant en place des jeux de langage,
- l'apprentissage de l'interprétation d'un poème dans l'exercice de la récitation
- mais aussi de solliciter l'imaginaire, en pratiquant l'écriture collective afin d'apprendre aux enfants à faire jouer les mots, les phrases, les sens.

Au cycle 2

On distingue une première progression entre les deux cycles : on requiert de nouvelles compétences au cycle 2, en comparaison au cycle 1, ce qui impose de mettre dorénavant en œuvre de nouvelles activités pédagogiques :

- dans l'exercice de récitation, les compétences s'accroissent : telles que la mémorisation, l'interprétation orale, à partir du CP : un travail sur la respiration est requis
à partir du CE1 : un travail sur l'interprétation du poème par l'intonation est visé.

Aussi, à partir du CE1 :

- on sollicite des activités sur l'illustration
- les élèves doivent être entraînés au travail de copie

Aussi, une progression a même lieu dans le cycle, entre les niveaux du CP et du CE1 pour l'activité d'interprétation orale.

Au cycle 3

On constate une nouvelle fois des points de progression. Effectivement, de nouvelles capacités sont requises, ce qui suggère de faire évoluer les pistes pédagogiques et d'en proposer de nouvelles :

A partir du CM2 :

- la production écrite : elle peut s'établir sous différentes formes : atelier d'écriture poétique, avec un travail en projet...
- la compréhension de la poésie, son sens, l'analyse réflexive des textes poétiques

On insiste également sur :

- l'activité de lecture à manier, en travaillant sur la respiration, intonation.
- L'interprétation de la poésie grâce au corps, à l'esprit, la voix, le geste.

En ce qui concerne l'analyse des poèmes au cycle 3, en lien avec la complexité du texte choisi :

Au fil des niveaux, les exigences s'enrichissent, on constate une progression :

Au CE2,

On suggère de commencer à analyser des poèmes de nature comique pour apprendre les premières figures de style telles que l'amplification, et le non-sens.

Au CM1

On distingue à partir de là une évolution, au-delà de l'analyse, on forme les élèves à l'interprétation des métaphores, l'interprétation du sens, des images, on introduit ainsi l'apprentissage de nouvelles figures de style comme les antithèses, les oppositions.

Au CM2

Il s'agit dans cette classe d'approfondir l'effort d'analyse pour s'interroger sur le rythme du poème, la structure, apprendre encore de nouvelles figures de style et proposer aux élèves d'étudier « le lyrisme ».

Des compétences se rajoutent au fil des cycles, entre les niveaux, c'est pourquoi de plus en plus d'activités pédagogiques se rajoutent au champ de compétences que les élèves doivent acquérir. De plus, il ne faut pas omettre que pour chaque niveau, les connaissances et compétences acquises dans la classe antérieure sont toujours à consolider, pour qu'à la fin de l'école primaire, l'élève ait acquis toutes les compétences requises dans le palier n°2 du Socle Commun des Connaissances et Compétences.

Ainsi, on peut énoncer que les activités pédagogiques telles que :

- la production de poème, - la copie, - l'analyse du poème, - le travail d'illustration, - la récitation, constituent des critères de progression au fil des niveaux, des cycles.

En ce qui concerne le choix du texte, le thème et la complexité du texte peuvent être répertoriés comme des « points de progression implicite » de l'enseignement de la poésie mais pas la longueur, d'après ce que j'ai observé, elle en est exclue en raison du peu d'informations récoltées sur ce point.

V) *Enquête : comment font les enseignants... ?*

Après quelques recherches d'ouvrages susceptibles de m'étayer dans mes premières réflexions sur les modalités de progression dans l'enseignement de la poésie, un en particulier m'a retenu l'attention, un ouvrage intitulé « *Enseigner la poésie ?* », publié en 1995 et écrit sous la direction d'un Professeur à l'université de Besançon (en 1988), aussi spécialiste de la poésie contemporaine : Jean-Yves Debreuille. Il s'agit d'un ouvrage qui rend compte des résultats de travaux effectués par l'Equipe de recherche sur la didactique de la poésie de l'IUFM de Lyon, ainsi que par des poètes et des universitaires.

Il m'a donné des pistes pour m'interroger sur les différents critères qui pourraient éventuellement entrer en compte dans le choix des poèmes, les activités à mettre en place pour établir des progressions entre les cycles.

Je me suis appuyée sur une enquête réalisée auprès d'enseignants, dont le but était de savoir comment l'enseignement de la poésie avait évolué depuis les vingt dernières années. Plusieurs questions ont été posées à des professeurs des écoles. Je me suis cependant notamment appuyée sur les résultats des questions suivantes :

- Des questions concernant l'objectif que les enseignants s'attachent à favoriser (mémorisation, imprégnation, récitation, commentaire, créativité...)
- Des questions concernant l'évaluation des élèves. (« Qui choisit le texte à apprendre ? » / « Selon quels critères sont-ils évalués ? »
- « Où trouvez-vous les textes poétiques ? »
- « Selon quels critères choisissez-vous les textes en général ? »

Diverses réponses ont été données. Pour les interpréter, elles ont été présentées sous forme de pourcentages, je les ai donc exploitées pour en déduire des critères de progression de l'enseignement de la poésie.

Bien sûr, cet ouvrage ne m'a pas suffi à déduire tous ces critères, il m'a simplement aiguillé en me donnant quelques pistes. De plus, les questions sont générales pour tous les enseignants, de n'importe quel cycle. On ne différencie aucun critère suivant un cycle en particulier.

Ce sont aussi la lecture des documents officiels, les documents pédagogiques, qui ont contribué à établir des critères. Aussi, je suis consciente que l'ouvrage date d'une quinzaine d'années, les programmes ont changés, les objectifs visés et les compétences attendues ont évolué de nos jours.

A) L'élaboration d'un questionnaire

❖ Ce travail d'analyse des IO, des ouvrages pédagogiques, et des documents institutionnels, se complète par un questionnaire destiné à des enseignants des cycles 2 et 3.

Il constitue le complément indispensable de la recherche que j'ai menée dans les documents à disposition des enseignants.

J'ai d'abord élaboré un premier jet de questionnaire pour les enseignants des trois cycles, dans le but d'étudier selon eux les critères de sélection des poésies, les points que l'on pouvait travailler avec les élèves, concernant les différentes activités que l'on pouvait mettre en place suivant le niveau de classe.

J'ai apprêté cette interrogation, en m'inspirant des statistiques issues de l'ouvrage dirigé par Jean Yves Debreuille, « *Enseigner la poésie* ».

Comme je le disais plus haut, le directeur a établi une enquête afin d'étudier les critères de sélection des poèmes, qu'effectuaient les enseignants. Il a posé comme question « Selon quels critères choisissez-vous les textes en général ? ». D'autres questions posées dans l'enquête, que j'ai déjà citées, m'ont permis d'intégrer également d'autres critères concernant les progressions de l'enseignement de la poésie. Je voulais savoir selon quels critères les enseignants choisissaient leur texte, afin de voir s'ils divergeaient, selon le niveau. J'ai repris les critères que je supposais depuis le début, dans ma problématique : le choix du texte en fonction du thème, de la longueur, de la complexité et j'en ai inclus d'autres en m'inspirant de ceux proposés par Jean-Yves Debreuille. (Annexe n°1). Aussi, je souhaitais voir quels étaient les objectifs visés par les enseignants en fonction des activités, parmi celles supposées dans ma problématique : l'évaluation de la récitation, le travail d'analyse, la production de poèmes, et celles que j'ai également recueillies de mes analyses des documents officiels et pédagogiques : le travail de copie, le travail d'illustration.

Néanmoins je pense que tous ces critères de progression divergent énormément d'un professeur à l'autre. Les programmes imposent certaines compétences à acquérir, mais les objectifs, les priorités divergent selon les professeurs des écoles. L'un va consacrer plus de temps pour l'enseignement de la poésie, l'autre ne s'impliquera pas de la même manière et n'exploitera pas plus la poésie. Tout comme le degré d'intérêt des enseignants pour le domaine joue, ainsi que son implication.

De plus, tel que l'énonce Elisabeth Nonnon dans la Repères 41, des pages 11 à 16 et publié en 2010, une progression est liée à la pratique d'enseignement des professeurs, les choix didactiques sont différents d'un enseignant à l'autre, il y a plusieurs façons de dire et de concevoir les choses, et donc de les présenter. Chaque enseignant attribue des fonctions différentes au travail.

C'est pourquoi je reste vigilante face aux résultats que j'ai recueillis. Ils ne peuvent pas être vraiment objectifs, je n'ai eu le retour que de 12 questionnaires, et parfois pour un seul niveau, qu'un seul enseignant a répondu.

Les possibilités de réponse de l'enquête de Jean-Yves Debreuille étaient variées. D'après des statistiques, les professeurs choisissent majoritairement les poésies selon un critère de goût personnel. Les thèmes, ou le goût des élèves, ou encore la facilité de mémorisation du texte sont également des conditions prioritaires pour les enseignants, dans le choix des poésies. Cependant, les critères tels que, le choix de l'auteur, de la longueur, du vocabulaire, du sens, du style de la poésie sont minoritairement pris en compte.

Aussi, d'après les statistiques, la majorité des enseignants, ont pour objectif principal de favoriser l'imprégnation après la mémorisation, puis la récitation et la créativité. Je me suis inspirée de cette enquête mais j'ai cependant élargi les questions posées, et je les ai posées différemment.

Ce questionnaire que j'ai destiné à des enseignants de cycle 2 et 3, m'a permis de m'informer sur le fait qu'il existe ou non une « progression implicite » dans les pratiques enseignantes, et de l'analyser en regard des prescriptions des IO et des ouvrages didactiques et pédagogiques, déjà analysés.

Nous verrons si dans l'enseignement de la poésie tout au long de l'école primaire, on peut ainsi dresser les critères de sélection qui sont pris en compte, outre le choix du texte, les pistes pédagogiques à mettre en œuvre pour mobiliser certaines compétences par rapport aux niveaux de classe. Aussi dans un deuxième temps, cette investigation m'a permis de réactualiser les statistiques, car effectivement, l'enquête date de 1995.

J'ai d'abord élaboré un premier jet (annexe n°2). Après avoir discuté avec ma directrice de mémoire, j'ai revu le questionnaire. Les questions étaient trop longues, trop complexes. Elles n'allaient pas droit au but. Elle m'a conseillé de supprimer différentes parties, ainsi que les titres. Elle m'a préconisé d'être plus concise, plus précise dans mes questions et de proposer des choix de réponses, c'est-à-dire élaborer un questionnaire à choix multiple.

C'est ainsi que j'ai pris en compte toutes ses remarques, et que j'ai revu mon questionnaire, pour le distribuer dans deux écoles. (annexe n°3)

Après l'avoir distribué aux professeurs des écoles, j'ai établi le bilan des réponses que j'ai recueillies.

B) Analyse et bilan des réponses

J'ai d'abord procédé à une analyse par niveau (annexe n°4) puis une analyse bilan, qui se trouve ci-dessous.

J'ai eu un retour de 12 questionnaires :

- 2 en Grande section
- 1 en CP
- 3 en CE1
- 1 en CE2
- 5 en CM1/CM2

Pour ce qui est du choix des textes, on ne constate pas nécessairement une progression. Cependant, il y a bien une évolution dans les activités menées tout au long de l'école primaire.

Choix des textes :

Pour tous les enseignants :

- ▶ goût personnel
- ▶ il n'y a pas de préférence pour les auteurs, ils sont aussi bien classiques que contemporains
- ▶ les textes poétiques sont majoritairement trouvés sur internet

De la GS au CE2

- ▶ facilité de mémorisation
- ▶ longueur des textes entre 10 et 15 lignes
- ▶ le vocabulaire reste simple, accessible, le sens des textes est plutôt concret
- ▶ les thèmes sont adaptés à l'âge des enfants, ce sont des thèmes récurrents :
 - rentrée des classes
 - les saisons
 - les événements de la vie des élèves : Noël, la Nouvelle année

Cependant pour le CE2, on constate une évolution : on aborde des thèmes qui demandent une réflexion sur les hommes, les injustices et souffrances du monde qui nous entoure.

- la guerre
- le racisme

Dès le CM

- ▶ Le choix ne se fait plus en fonction de la longueur.
- ▶ Le vocabulaire est inconnu en partie.
- ▶ Le niveau de compréhension est plus élevé, il y a des figures de style, le sens est plus abstrait.

▶ Dans les questionnaires, j'ai demandé aux enseignants d'établir une liste des poèmes qu'ils ont proposés au fil des mois de l'année. Je fus surprise car ceux de CM, n'abordent ni les thèmes de la vie, dans ses injustices, ses souffrances, ses diversités culturelles, ni des thèmes qui suscitent des émotions douloureuses comme : « la Résistance, la liberté, la mort ou des émotions heureuses : la nature, l'amour »... Pourtant, ces thèmes sont proposés dans le document ministériel : « Eduscol », et il est important à cet âge de sensibiliser les élèves aux dures réalités de la vie, et de leur susciter des émotions aussi bien heureuses que tristes.

Activités menées :

- ▶ GS : - travail sur la compréhension
- pratique de la récitation

C'est une compétence que requiert les documents officiels dès le cycle 2 : « Réciter des textes en prose ou des poèmes (une dizaine), en les interprétant par l'intonation. »

- ▶ Dès le CP, on rajoute : - étude de la forme
- illustration par un dessin

- ▶ Dès le CE1, on rajoute : - l'activité de copie

Alors que cette compétence n'est requise que dès le cycle 3, dans les programmes de 2008 :

- ▶ Dès le CE2, on rajoute : - l'activité de production écrite

▶ Pour CM1/CM2 Toutes les activités que j'avais supposées et mises à jour sont en place. Cependant la moitié des professeurs des écoles interrogés, et qui enseignent aux Cours Moyens, ne pratiquent d'activités de production écrite, et n'étudient pas systématiquement la forme du poème.

Pourtant, dans les Instructions Officielles, la production écrite est une compétence requise : « Ecrire un fragment de texte poétique en obéissant à une ou plusieurs règles précises et en référence à des textes poétiques lus et dits ».

Certains enseignants proposent des productions écrites originales comme la réalisation d'Haïkus, d'anagrammes.

=> La plupart des enseignants estiment que le choix de leurs poèmes tout au long de l'année ne correspond pas à une progression.

En clair, est ce que les éléments supposés en problématique et recueillis après mon analyse des documents institutionnels et pédagogiques, peuvent-ils être considérés comme étant des critères de progression, sur l'enseignement de la poésie, d'après les réponses des enseignants ?

➤ Choix du texte :

*** Progression en fonction du thème : NON**

*** Progression en fonction la complexité des poèmes : NON**

Seulement deux sur douze enseignants, jugent qu'ils choisissent des textes poétiques de plus en plus complexes au fil de l'année.

➤ **Activités pédagogiques mises en place :**

✓ ***Pratique de la récitation : OUI***

A l'unanimité, les enseignants de tous les niveaux déclarent pratiquer la récitation, ils tiennent tous beaucoup à cet exercice, et leurs exigences évoluent au fur et à mesure des niveaux. Aux CM, ils jugent davantage les capacités d'interprétation : mémorisation, interprétation, intonation, diction. C'est un exercice qui permet de faire travailler la mémoire : faculté essentielle à tout apprentissage mais aussi, qui permet de s'entraîner à s'exprimer devant un groupe, moduler sa voix suivant le type d'émotion, interpréter.

✓ ***Production de poèmes : OUI***

Des enseignants la pratiquent dès le CE2. Cependant, la moitié des enseignants de CM interrogés, déclarent ne pas pratiquer la production de poèmes.

✓ ***Travail sur l'analyse des poèmes : OUI***

✓ ***Travail de copie : OUI***

La majorité des professeurs la pratique dès le CE1.

✓ ***Travail sur l'illustration : OUI***

Dès le CP, l'ensemble des enseignants la pratique.

VI) BILAN FINAL

Il est difficile de lier ce que les documents ministériels, les ouvrages pédagogiques prônent de faire, avec ce que les enseignants font en réalité sur le terrain

On remarque qu'ils ne s'accordent pas, c'est pourquoi je vais mettre à jour les différences et convergences, entre les documents et les pratiques enseignantes.

A) Différences :

1) Le choix des textes :

En fonction des thèmes :

Peut-on considérer que le choix des textes, en fonction du thème, constitue un point de progression implicite ?

- Dans les documents officiels, ouvrages pédagogiques : OUI

- Dans les pratiques enseignantes : NON

Que ce soit au niveau des documents officiels, que dans les ouvrages pédagogiques tous s'accordent en suggérant des thèmes différents, adaptés à l'âge des enfants et donc aux différents cycles. Vers le cycle 3, les documents institutionnels et pédagogiques recommandent des thèmes plus réflexifs, sur les hommes, le monde qui nous entoure dans ses injustices, ses souffrances. Pourtant, les enseignants interrogés ne différencient pas tant que ça les thèmes qu'ils choisissent au fil des niveaux. Ils restent toujours sur les mêmes thèmes, que l'on peut qualifier de « rituels » : les saisons, les événements : rentrée des classes, Noël, Nouvelle année, fête des mères/pères... et ce, que ce soit de la maternelle au CM. On ne perçoit nullement de progression en ce qui concerne les thèmes tout au long de l'école primaire.

En fonction de la longueur ?

- Dans les documents officiels, ouvrages pédagogiques : NON

- Dans les pratiques enseignantes : OUI

Les enseignants admettent choisir leurs poèmes en fonction de la longueur, suivant le niveau pour lequel ils enseignent. Après le CE2, ils avouent choisir des textes d'une plus grande longueur.

Pourtant, je n'ai pas remarqué que c'était une demande formulée par les Instructions officielles et les pédagogues n'en parlent nullement dans leurs ouvrages.

2) Et dans les activités pédagogiques ?

Le travail d'illustration

Peut-on considérer que l'illustration du poème par un dessin, constitue un point de progression implicite ?

- Dans les documents officiels, ouvrages pédagogiques : OUI

- Dans les pratiques enseignantes : NON

Tous les enseignants, de n'importe quel cycle, pratiquent cet exercice. Or, je n'ai pas lu dans les ouvrages que les pédagogues suggéraient cette activité.

Pour ce qui est des documents ministériels, on requiert la compétence « être capable d'illustrer un poème par un dessin » dès le CE1. Ensuite, cette compétence n'est plus rappelée pour aucun autre niveau. Cependant, les enseignants tiennent énormément à ce travail d'illustration et sollicitent les élèves dans cette tâche dès la Grande-section. On peut alors nuancer le propos et faire remarquer que pour les enseignants, ce travail d'illustration n'apparaît pas comme un critère de progression, au contraire des tableaux de progressivité.

B) Convergences :

1) Le choix du texte :

En fonction de la complexité du texte + l'analyse des poèmes ?

Dès le CE2, dans les documents ministériels, il est suggéré de donner des poèmes qui présentent déjà les premières figures de style, les plus simples, puis jusqu'au CM2, le degré de complexité va s'intensifier, jusqu'à interpréter les images que les poèmes dessinent. Sur ce critère, les enseignants ont l'air de s'accorder, ils choisissent effectivement de plus en plus de poèmes où le sens devient abstrait, et où l'on rencontre des figures de style.

2) Les activités pédagogiques mises en place :

La récitation : l'interprétation orale des poèmes

Pour ce qui est de l'interprétation du texte poétique, les enseignants s'accordent avec le document ministériel. Ils respectent beaucoup la pratique de la récitation de la maternelle au CM2. C'est la première activité qu'ils mettent en place et qui est récurrente dans tous les niveaux, tout au long de l'année. C'est parfois la seule exploitation que font certains enseignants, de la poésie. Cette interprétation mobilise de plus en plus de compétences, à la fin de l'école primaire, les élèves doivent être en mesure de réciter un texte en faisant des efforts de mémorisation, d'interprétation, d'intonation et de diction. Seulement, d'après ce que j'ai pu observer durant mes stages également, certains enseignants ne veillent qu'à la mémorisation du texte...

La production écrite

Dans les Instructions Officielles, il est exigé de pratiquer, avec les élèves de cycle 3 et notamment les élèves de CM2, l'écriture poétique. De plus, il est aussi bien préconisé dans celles-ci, que dans les ouvrages pédagogiques, de travailler la production écrite dès la maternelle. Effectivement, sous la forme d'une écriture collective, par le biais de la dictée à l'adulte, on recommande d'entrer dans l'écriture poétique, pour solliciter l'imaginaire des enfants, dès leur plus jeune âge. Cependant, je n'ai pas distribué le questionnaire aux enseignants de Petite et Moyenne Section donc je ne sais pas si les professeurs pratiquent cette forme d'écriture poétique.

Cependant, une enseignante de CP, a inscrit qu'elle pratiquait déjà l'écriture poétique, occasionnellement. Au moins ses élèves ne seront pas en retard pour le cycle 3 et ceci les entraîne déjà.

Pour faciliter la tâche aux élèves, et que ce soit un exercice motivant, dans les ouvrages, on conseille de donner un intérêt à l'activité d'écriture, il s'agit de faire rentrer les élèves dans un projet : ils seront lus par un public extérieur. Ainsi l'élève perçoit un intérêt motivant dans la tâche à effectuer, on donne un sens à l'écriture.

Cependant, il faut nuancer les pratiques enseignantes, étant donné que la moitié des enseignants de CM interrogés ont déclaré « ne pas pratiquer la production écrite avec leurs élèves ».

Le travail de copie

Les Instructions officielles et les enseignants, s'accordent dans cette pratique. Ils l'a mettent en place dès le CE1 et se tiennent à cet exercice tout au long de la scolarité. Cependant, les ouvrages pédagogiques n'évoquent pas cette activité.

De ce mémoire, je retiens qu'il existe des points de progression implicite dans l'enseignement de la poésie. Toutefois, ce travail d'analyse et de recherche m'a permis de constater qu'ils diffèrent entre ce qu'énoncent les documents de l'Education Nationale et ouvrages pédagogiques, avec les pratiques enseignantes.

Tous les critères que j'ai supposés, dès ma problématique n'ont pas tous été validés et d'autres « points » ont été mis à jour.

☞ Dans les documents ministériels et ouvrages pédagogiques.

✓ Critères validés :

- ☞ Le choix du texte en fonction : - de la longueur
 - de la complexité du texte
- ☞ Les activités mises en place : - travail d'analyse des poèmes
 - récitation
 - production de poèmes

✓ Critères mis à jour :

- ☞ Dans les activités pédagogiques : - le travail de copie
 - le travail d'illustration.

× Critères invalidés :

- ☞ Le choix du texte en fonction : - de la longueur

☞ Chez les enseignants :

✓ Critères validés :

- ☞ Le choix du texte en fonction : - des thèmes
 - de la complexité du texte
- ☞ Les activités mises en place : - l'analyse de poèmes
 - récitation
 - la production de poèmes (à nuancer en fonction des enseignants)

✓ Critères mis au goût du jour :

- ☞ Dans les activités pédagogiques : - le travail de copie
 - le travail d'illustration.

× Critères invalidés :

- ☞ Le choix du texte en fonction : - des thèmes

Pour répondre à mes suppositions de départ :

➤ En fonction du choix du texte :

- Le thème du poème est affectivement sélectionné en fonction du niveau de classe de l'enfant dans les documents institutionnels et les ouvrages pédagogiques.

- La longueur du texte est un critère de sélection des poèmes, seulement pour les enseignants. D'après ceux-ci, elle augmente en fonction du niveau.
- La complexité du texte choisi va effectivement en s'accroissant. Le sens du poème se complexifie. Le vocabulaire employé devient de plus en plus complexe. Des figures de style de plus en plus difficiles sont introduites au fil des cycles.

➤ **En fonction des activités pédagogiques mises en place :**

Les activités mises en œuvre diffèrent selon le niveau.

- On aborde la production de poèmes dès le CM2.
- Le travail d'analyse sur les poèmes à tous les niveaux devient de plus en plus complexe, en fonction de la difficulté du texte choisi.
- A propos de la récitation, les critères sont évalués en fonction des niveaux. Plus le niveau augmente plus le degré d'exigences des enseignants s'intensifie.

En définitive, on peut conclure sur le fait que des progressions sur l'enseignement de la poésie s'achèment bien au fil des niveaux de classe, en fonction du choix du texte et des activités pédagogiques mises en place.

Le choix des poèmes varie en fonction du niveau de classe, les thèmes deviennent de plus en plus réflexifs, pour apprendre les élèves à s'interroger, et la difficulté du texte choisi s'accroît.

Les compétences à acquérir évoluent, c'est pourquoi on rajoute à tel ou tel niveau des activités pédagogiques nouvelles, et celles déjà présentes dans les niveaux antérieurs sont à consolider, étant donné que leurs exigences deviennent de plus en plus soutenues au fil des cycles.

On se rend bien compte que la poésie est une ressource fantastique, soulevant une progression implicite durant toute la scolarité d'un élève. Au fil des niveaux de classe, son enseignement va permettre d'allier tellement de domaines, de pistes pédagogiques, à exploiter avec les élèves. La poésie développe tout d'abord les aptitudes langagières et interprétatives des élèves dès leur plus jeune âge. Elle peut aussi solliciter l'imaginaire des élèves très tôt, en leur apprenant à produire un texte à vocation poétique, à l'aide de la main de l'enseignant. Dès le cycle 2, l'enseignement de la poésie progresse. Il devient l'occasion de développer les capacités d'expression des enfants : ils apprennent petit à petit à moduler leur respiration, puis ils travaillent sur l'intonation.

Ensuite ils doivent se montrer capable de réciter le poème appris. A ce même cycle, l'enseignement passe par l'exploration des capacités de copie des élèves, ainsi que leur aptitude à illustrer un poème. Par la suite, vers l'approche du cycle 3, l'enseignement de la poésie ne cesse d'évoluer, en consolidant les acquis. Aussi, la nouveauté de ce cycle, est introduite dans l'activité de production de poèmes. La poésie va permettre aux élèves de se trouver une âme de poète, en développant leurs aptitudes d'écriture.

Conclusion générale du mémoire

Ce mémoire fut pour moi l'occasion de me rendre compte de ce qu'était un travail de recherche. Je ne serais pas allée de moi-même effectuer des recherches. Pourtant, en tant que future enseignante, je réalise à quel point c'est important de consulter, explorer, lire des travaux de didacticiens. Cela permet d'approfondir les thèmes, les notions que l'on veut aborder avec les élèves. On trouve des éléments approfondis, des pistes de travail que l'on ne trouve pas nécessairement dans les documents officiels.

En tant que future enseignante, j'envisage de prendre en compte, ce que ce mémoire m'a apporté et appris sur l'enseignement de la poésie et ses progressions. Pour moi, prendre en compte des progressions est nécessaire, la poésie possède tellement de ressources formidables à exploiter avec les élèves. La plupart des enseignants ne font pas de la poésie une priorité et ne l'exploitent pas, ils ne s'attardent qu'à l'exercice « rituel » de récitation. J'ai trouvé ça dommage, et je sais que ce travail de recherche m'a permis d'en prendre conscience, et m'a incité à intégrer cette notion de progression dans l'enseignement de la poésie, pour ma future pratique enseignante.

Effectivement, il en sera de mon futur devoir de « maîtriser les disciplines » et ainsi mettre en œuvre les programmes et le Socle commun de connaissances et de compétences. Cela fait partie des compétences requises pour un professeur des écoles. De plus, mettre en application ce que ce mémoire m'a appris, va me permettre de mobiliser en situation professionnelle, les savoirs que j'ai construits grâce et à l'IUFM. Par ailleurs, le fait de savoir organiser une progression est une exigence pour mon futur métier. Tout enseignant doit être en mesure de « concevoir et mettre en œuvre son enseignement », je m'attacherai au mieux à le faire.

ANNEXES

Annexe n°1 Les critères inspirés par Jean Yves Debreuille

Dans le cadre de mon Master 2 « Métiers de l'Enseignement », je dois réaliser un mémoire à visée professionnelle. Mon sujet porte sur l'enseignement actuel de la poésie.

Dans le cadre de ce travail, j'ai élaboré un questionnaire destiné à des enseignants de cycle 2 et de cycle 3.

Il s'agit d'un QCM, avec quelques points à expliquer ou à commenter brièvement. On peut estimer le temps de réponse à 15 minutes environ.

1/ A quel niveau enseignez-vous actuellement ?

Si vous préférez répondre pour un autre niveau, que vous connaissez mieux, précisez lequel (les réponses doivent concerner un seul niveau) :

.....

2/ Selon quels critères choisissez-vous les textes poétiques en général ?

goût personnel *c'est un critère qui m'a été inspiré par Jean Yves Debreuille*

thèmes adaptés à l'âge des élèves

facilité de mémorisation *c'est un critère qui m'a été inspiré par Jean Yves Debreuille*

auteur *c'est un critère qui m'a été inspiré par Jean Yves Debreuille*

longueur du texte

vocabulaire accessible

présence d'illustrations

autre (merci de

préciser) :.....

.....

.....

.....

.....

3/ Où trouvez-vous les poèmes pour la classe ? *c'est un critère qui m'a été inspiré par Jean Yves Debreuille*

dans des manuels du même niveau

dans des ouvrages pédagogiques :

.....

.....

.....

.....

.....

dans la liste proposée par le Ministère

autre (merci de préciser) :

4/ Quels types d'auteurs choisissez-vous généralement ? *c'est un critère qui m'a été inspiré par Jean Yves Debreuille*

auteurs classiques

auteurs contemporains

autre (merci de préciser) :

5/ Sur une année, quels sont en général les thèmes que vous choisissez pour la poésie ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

6/ Approximativement, combien de lignes comportent les poèmes que vous sélectionnez ?

– de 10 lignes

+/- 10 lignes

+/- 15 lignes

+ de 20 lignes

c'est variable : les poésies choisies peuvent être aussi bien courtes que longues

la longueur n'est pas un critère de choix

Commentaire :

.....
.....
.....
.....
.....

7/ Tenez-vous compte du vocabulaire lorsque vous choisissez vos poésies ?

le vocabulaire est connu des élèves

le vocabulaire est facile à comprendre

le vocabulaire peut être inconnu en partie

8/ Choisissez-vous des textes poétiques en fonction du niveau de compréhension ?

le sens est plutôt concret (je pense que cela convient mieux à mes élèves)

- le sens peut être abstrait (cela ne pose pas de problème à mon avis)
- il n'y a pas il y a peu beaucoup de métaphores
- il n'y a pas il y a peu beaucoup d'autres figures de rhétorique, de jeux avec les mots

9/ Menez-vous un travail de compréhension avec les élèves (comme pour un récit littéraire) :

- Oui
- Non (cela ne me semble pas indispensable)
- Non (cela me semble difficile)

Commentaire :

.....

.....

.....

.....

.....

10/ Dans les poèmes à forme fixe (avec vers, rimes, strophes,...) faites-vous étudier la forme ?

- Oui ... Quoi en particulier ?

.....

.....

.....

.....

- Non... Commentaire (si vous le souhaitez)

.....

.....

.....

.....

11/ Mettez-vous en place des activités de production écrite ?

- Oui. Quel type de sujet proposez-vous par exemple ?

.....

.....

.....

.....

.....

- Non, c'est trop tôt.
- Non, ça ne fait pas partie de mes objectifs.

12/ Mettez-vous en place des activités de copie de poèmes ?

- oui
- non

13/ Demandez-vous systématiquement à vos élèves d'illustrer le poème proposé, par un dessin ?

- Oui
- Non, ce n'est pas un exercice intéressant
- Non, les poèmes que je choisis sont déjà illustrés

Commentaire :

.....
.....
.....
.....
.....

14/ Pratiquez-vous la « récitation » avec vos élèves ?

- Non, pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Oui,

Sur quels critères évaluez-vous alors vos élèves ? *Jean Yves Debreuille m'a inspiré pour ces critères d'évaluation*

- capacité de mémorisation
- capacité d'interprétation (sens du texte)
- capacité d'intonation
- capacité de diction

Annexe n°2 : Le 1^{er} jet de questionnaire

J'ai choisi de m'interroger aux progressions de la poésie de l'école maternelle à la fin de l'école élémentaire. Ainsi, dans ce questionnaire, je sollicite votre attention pour me permettre d'établir une progression.

A quel niveau enseignez-vous ?

Choix des poèmes :

Choisissez-vous les poèmes en fonction de votre goût personnel, par rapport à des auteurs que vous aimez ou des poèmes que vous avez-vous-même appris à l'école ?

Privilégiez-vous des thèmes particuliers quant au choix des poésies du niveau que vous enseignez ?

Sélectionnez-vous vos poèmes en fonction de la longueur du texte ? Les enseignants du cycle 3 sélectionnent-ils les poèmes les plus longs ?

La complexité langagière du texte est-elle un critère de choix des poèmes ? Est-ce que le sens de la poésie est toujours très clair et concret, ou peut-on à un certain âge, présenter des poésies au sens plus abstrait, avec des termes ou expressions plus complexes. Ainsi, privilégie-t-on certaines poésies plutôt que d'autres, en fonction du vocabulaire, des jeux sur les mots ? Plus le niveau augmente, plus le choix des poésies, présente du vocabulaire

plus complexe à comprendre, avec de plus en plus de figures de rhétorique ?

Vos poèmes sont-ils choisis en fonction de la facilité de mémorisation ?

Choisissez-vous des textes en fonction des activités que vous voulez mettre en place (Je pense aux débats d'interprétation ou aux sujets de productions écrites que vous voulez mettre en place ; ou encore, lorsque vous souhaitez travailler sur les techniques de lecture : l'articulation, la diction, l'intonation ; ou sur l'interprétation que vous souhaitez que les élèves donnent au texte : les mises en scène...) ou trouvez-vous les activités qu'après avoir choisi le texte ?

Activités mises en place :

Quels genres d'activités, autour de la poésie, proposez-vous à vos élèves, en fonction de votre niveau ?

Je me questionne également sur l'intérêt du dessin en poésie. Le dessin est-il réservé aux plus jeunes élèves pour comprendre et interpréter le texte ou utilise t-on encore ce mode d'interprétation au cycle 3 ?

Compétences mobilisées :

Quelles compétences orales, interprétatives, expressives ou encore écrites à acquérir, visez-vous, en fonction de votre niveau ?

Effectuez-vous la pratique de la « récitation » à votre niveau ? Quelles compétences orales exigez-vous de vos élèves suivant votre niveau ? (des capacités d'interprétation, d'intonation, d'articulation, de diction, de rythme ?)

Les compétences de production d'écrits sont-elles uniquement mobilisées au cycle 3 ?
Quel genre de production écrite proposez-vous à vos élèves en fonction de votre niveau ?

Annexe n°3 : Le questionnaire distribué aux enseignants

Dans le cadre de mon Master 2 « Métiers de l'Enseignement », je dois réaliser un mémoire à visée professionnelle. Mon sujet porte sur l'enseignement actuel de la poésie.

Dans le cadre de ce travail, j'ai élaboré un questionnaire destiné à des enseignants de cycle 2 et de cycle 3.

Il s'agit d'un QCM, avec quelques points à expliquer ou à commenter brièvement. On peut estimer le temps de réponse à 15 minutes environ.

1/ A quel niveau enseignez-vous actuellement ?

Si vous préférez répondre pour un autre niveau, que vous connaissez mieux, précisez lequel (les réponses doivent concerner un seul niveau) :

.....

2/ Selon quels critères choisissez-vous les textes poétiques en général ?

- goût personnel
 - thèmes adaptés à l'âge des élèves
 - facilité de mémorisation
 - auteur
 - longueur du texte
 - vocabulaire accessible
 - présence d'illustrations
 - autre (merci de préciser) :.....
-
-
-
-

3/ Où trouvez-vous les poèmes pour la classe ?

- dans des manuels du même niveau
 - dans des ouvrages pédagogiques :
-
-
-
-

- dans la liste proposée par le Ministère
- autre (merci de préciser) :

4/ Quels types d'auteurs choisissez-vous généralement ?

- auteurs classiques
- auteurs contemporains
- autre (merci de préciser) :

5/ Sur une année, quels sont en général les thèmes que vous choisissez pour la poésie ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

6/ Approximativement, combien de lignes comportent les poèmes que vous sélectionnez ?

- de 10 lignes
- +/- 10 lignes
- +/- 15 lignes
- + de 20 lignes
- c'est variable : les poésies choisies peuvent être aussi bien courtes que longues
- la longueur n'est pas un critère de choix

Commentaire :

.....
.....
.....
.....
.....

7/ Tenez-vous compte du vocabulaire lorsque vous choisissez vos poésies ?

- le vocabulaire est connu des élèves
- le vocabulaire est facile à comprendre
- le vocabulaire peut être inconnu en partie

8/ Choisissez-vous des textes poétiques en fonction du niveau de compréhension ?

- le sens est plutôt concret (je pense que cela convient mieux à mes élèves)

- le sens peut être abstrait (cela ne pose pas de problème à mon avis)
- il n'y a pas il y a peu beaucoup de métaphores
- il n'y a pas il y a peu beaucoup d'autres figures de rhétorique, de jeux avec les mots

9/ Menez-vous un travail de compréhension avec les élèves (comme pour un récit littéraire) :

- Oui
- Non (cela ne me semble pas indispensable)
- Non (cela me semble difficile)

Commentaire :

.....

.....

.....

.....

.....

10/ Dans les poèmes à forme fixe (avec vers, rimes, strophes,...) faites-vous étudier la forme ?

- Oui ... Quoi en particulier ?

.....

.....

.....

.....

- Non... Commentaire (si vous le souhaitez)

.....

.....

.....

.....

11/ Mettez-vous en place des activités de production écrite ?

- Oui. Quel type de sujet proposez-vous par exemple ?

.....

.....

.....

.....

.....

- Non, c'est trop tôt.
- Non, ça ne fait pas partie de mes objectifs.

12/ Mettez-vous en place des activités de copie de poèmes ?

- oui
- non

13/ Demandez-vous systématiquement à vos élèves d'illustrer le poème proposé, par un dessin ?

- Oui
- Non, ce n'est pas un exercice intéressant
- Non, les poèmes que je choisis sont déjà illustrés

Commentaire :

.....
.....
.....
.....
.....

14/ Pratiquez-vous la « récitation » avec vos élèves ?

- Non, pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Oui,

Sur quels critères évaluez-vous alors vos élèves ?

- capacité de mémorisation
- capacité d'interprétation (sens du texte)
- capacité d'intonation
- capacité de diction

Question facultative :

Pouvez-vous établir une liste des poèmes que vous avez proposés au fil des mois ?

Septembre :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Octobre :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Novembre :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Décembre :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Janvier :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Février :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Est-ce que cela correspond à une « progression » ?

- non, pas spécialement
- oui, sur quoi porte-t-elle (thème, longueur, complexité,...) ?

.....
.....
.....
.....
.....

MERCI

Annexe n4 : Compte rendu du questionnaire

GS

Choix des textes :

- ▶ en fonction des thèmes adaptés à l'âge des élèves :
 - La rentrée des classes
 - Les saisons
 - Les événements comme Noël, la Nouvelle Année
 - Les animaux
- ▶ en fonction du goût personnel
- ▶ en fonction de la facilité de mémorisation
- ▶ en fonction de la longueur du texte : moins de 10 lignes
- ▶ le vocabulaire est facile et le sens concret
- ▶ les auteurs sont classiques et contemporains
- ▶ les poèmes sont trouvés sur internet ou dans les manuels pédagogiques

Activités menées :

- ▶ Travail sur la compréhension
- ▶ Pratique de la récitation. Les élèves sont jugés sur leur capacité de mémorisation, intonation, diction.
- ▶ Pas d'étude de la forme du poème
- ▶ Pas de copie
- ▶ Pas d'illustration par un dessin : juste du coloriage
- ▶ Pas d'activités de production écrite

CP

Choix des textes :

- ▶ en fonction des thèmes adaptés à l'âge des élèves :
 - La rentrée des classes
 - Les saisons
 - Les événements comme Noël, la Nouvelle Année
 - Les animaux

- ▶ en fonction du goût personnel
- ▶ en fonction de la facilité de mémorisation
- ▶ en fonction de la longueur du texte : entre 10 et 15 lignes
- ▶ le vocabulaire est inconnu et le sens abstrait
- ▶ les auteurs sont classiques et contemporains
- ▶ les poèmes sont trouvés sur internet

Activités menées :

- ▶ Travail sur la compréhension
- ▶ Etude de la forme du poème
- ▶ Activités de production écrite occasionnellement
- ▶ Pas de Copie
- ▶ Illustration par un dessin
- ▶ Pratique de la récitation. Les élèves sont jugés sur leur capacité de mémorisation, interprétation, intonation, diction.

CE1

Choix des textes :

- ▶ surtout en fonction des thèmes adaptés à l'âge des élèves
 - La rentrée
 - Les saisons
 - Les événements comme Noël
 - La nature
 - Les animaux
- ▶ en fonction du goût personnel
- ▶ en fonction de la facilité de mémorisation du texte
- ▶ les auteurs sont classiques et contemporains
- ▶ les poèmes sont trouvés majoritairement sur Internet et dans les manuels de même niveau
- ▶ la longueur n'est pas un critère
- ▶ le vocabulaire est inconnu en partie
- ▶ le sens reste concret

Activités menées :

- ▶ Travail sur la compréhension
- ▶ Etude de la forme du poème
- ▶ 50% mènent des activités de production écrite
- ▶ Copie
- ▶ Illustration par un dessin pour s'appropriier le texte et le mémoriser
- ▶ Pratique de la récitation. Les élèves sont jugés sur leur capacité de mémorisation et d'interprétation.

CE2 :

Choix des textes :

- ▶ en fonction des thèmes adaptés à l'âge des élèves :
 - saisons
 - école
 - guerre
 - racisme
- ▶ en fonction du goût personnel
- ▶ en fonction de la longueur du texte : entre 10 et 15 lignes
- ▶ en fonction du vocabulaire : la compréhension doit être simple, le sens est concret
- ▶ les auteurs sont classiques et contemporains
- ▶ les poèmes sont trouvés dans la liste du Ministère et dans des ouvrages pédagogiques

Activités menées :

- ▶ Travail sur la compréhension
- ▶ Etude de la forme du poème
- ▶ Activités de production écrite
- ▶ Copie
- ▶ Illustration par un dessin
- ▶ Pratique de la récitation. Les élèves sont jugés sur leur capacité de mémorisation et de diction.

CM1 / CM2

Choix des textes :

- ▶ surtout en fonction des thèmes adaptés à l'âge des élèves
- ▶ pas de thèmes particuliers
- ▶ de l'auteur
- ▶ du goût personnel
- ▶ trouvés sur internet.
- ▶ Auteurs sont contemporains et classiques.
- ▶ N'est pas en fonction de la longueur.
- ▶ Le vocabulaire est inconnu en partie.
- ▶ Le niveau de compréhension est plus élevé, il y a des figures de style, le sens est plus abstrait.

Activités mises en place :

- ▶ Travail sur la compréhension du texte choisi avec les élèves.
- ▶ 50% étudie la forme des poèmes : rimes, répétitions
- ▶ 50 % ne mettent pas en place des activités de production alors que cette compétence est requise dans les programmes.
- ▶ Activité de copie
- ▶ Illustration par un dessin
- ▶ Pratique de la récitation, ils jugent les élèves sur les capacités de mémorisation, d'interprétation, d'intonation, de diction.

Bibliographie :

Documents officiels :

◆ Site du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Direction de l'Enseignement scolaire,
Document d'accompagnement des programmes applicable à la rentrée 2004,
La liste de référence au cycle 3, extrait de l'ouvrage
Littérature (2), cycle 3 édition SCÉRÉN 2004, ISBN 2240016159
eduscol.education.fr/ecole

◆ Les Instructions Officielles, Bulletin n°3 du 19 juin 2008.

◆ Progressions pour le cours préparatoire et le cours élémentaire première année, Janvier 2012 (B.O. Juin 2008)

◆ Progressions pour le cours élémentaire deuxième année et le cours moyen, Janvier 2012 (B.O. Juin 2008)

◆ Site du Ministère de l'Éducation nationale, *La poésie à l'école*, Eduscol

Articles :

◆ Serge Martin, *Il y a poésie et poésie.....*, in *Le Français d'aujourd'hui*, n°114, juin 1996.

Ouvrages pédagogiques :

◆ « *LA POESIE, LES ENFANTS, L'ECOLE : UNE ROSE INUTILE ET NECESSAIRE* », JEAN Georges, Toulouse, Editions SEDRAP, 1994

◆ « Les poèmes à l'école », Marie-Claire Martin, Serge Martin, Paris, éd. Bertrand-Lacoste, 1997.

◆ « *Itinéraires poétiques* », de Claude Haller, ancien Directeur de l'Ecole Normale de Perpignan, paru en 1999.

Recueils :

◆ SUPERVIELLE JULES et LABARONNE CHARLOTTE, le poème « Le lac endormi » extrait de l'ouvrage « Le Lac endormi et autres poèmes ».

◆ L'anthologie de Georges Jean, « Nouveau trésor de la poésie pour enfants », collection espaces, le cherche midi, publié à Paris, en 2003.

◆ « *Chansons et comptines à la maternelle* », de Rémi Guichard et Françoise Broche, publié en 2011, chez Formulette Production.

Ouvrages didactiques :

◆ « *Enseigner la poésie* » sous la direction de Jean-Yves Debreuille, collection IUFM, Presses Universitaires de Lyon, 1995.

Résumé :

La poésie est un domaine qui m'a toujours fasciné, c'est pourquoi j'ai eu l'envie d'explorer toutes les ressources qu'elle offre et que l'on peut déployer avec des enfants de l'école primaire. Ce mémoire fut ainsi l'occasion de libérer le secret de cette ressource exceptionnelle, en m'interrogeant sur les progressions qu'elle pouvait dégager de la classe de maternelle à la classe de CM2. Après avoir constaté qu'il n'existait guère de critères de progression explicite, sur l'enseignement de la poésie, j'ai cherché à mener un travail d'analyse, pour tenter d'établir des « points de progression implicite », à travers ce qui revient régulièrement dans les pistes données. J'ai supposé à priori que des progressions implicites s'établissaient dans le choix des poèmes : en fonction du thème, de la longueur et de la complexité du texte, ainsi qu'en fonction des activités pédagogiques à mettre en œuvre, comme l'analyse de poèmes, la récitation, et la production écrite. J'ai d'abord mené un travail d'analyse sur les documents ministériels : Instructions Officielles, Tableau des progressivités de l'apprentissage, Documents d'accompagnement, ainsi que des ouvrages pédagogiques, puis de recherche, j'ai distribué un questionnaire à des enseignants. Les analyses menées m'ont permis de constater qu'il existe des critères de progression mais qu'ils divergent entre les documents institutionnels, les ouvrages pédagogiques et les pratiques enseignantes.

Mots clés :

Progression — enseignement - poésie – activités pédagogiques